

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984
(28^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

1^{re} Séance du Jeudi 19 Avril 1984.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

I. — **Politique générale.** — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 1809).

M. Mauroy, Premier ministre.

M. Lajoinie, le président.

Suspension et reprise de la séance (p. 1815).

MM. Gaudin,

Lajoinie,

Labbé,

Billardon,

S'irn.

Renvoi de la suite du débat à la prochaine séance.

II. — **Ordre du jour** (p. 1823).

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

POLITIQUE GÉNÉRALE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration de politique générale du Gouvernement, faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution, et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. Pierre Mauroy, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, j'ai souhaité ce débat parce qu'il est nécessaire de faire apparaître clairement devant le

pays que la politique mise en œuvre par le Gouvernement non seulement dispose du soutien d'une majorité au sein de votre assemblée, mais encore est prise en charge par l'ensemble de cette majorité.

M. Jean-Claude Gaudin. Ce n'est pas vrai !

M. le Premier ministre. En régime démocratique, votre vote constitue la meilleure réponse qui puisse être apportée sur ces deux points.

L'élection du Président de la République a été assurée par une mobilisation des électeurs de toute la gauche. Cette volonté unitaire, ils l'ont clairement réaffirmée lors du scrutin législatif de juin 1981 qui a permis que se dégage l'assemblée d'aujourd'hui, avec sa majorité et son opposition.

Ce courant unitaire qui s'est exprimé dans le pays a permis de balayer les obstacles qui s'étaient dressés, y compris durant la campagne électorale. Il a permis que puisse être constitué, le 23 juin 1981, un gouvernement — le deuxième qu'il m'ait été donné de diriger — auquel participaient, à côté de socialistes, de radicaux de gauche et de diverses personnalités, des membres du parti communiste. Le P.S.U. a rejoint par la suite les rangs du Gouvernement.

Je veux redire à tous mes collègues du Gouvernement, et en particulier à mes collègues communistes, que leur attitude est conforme aux règles de la solidarité gouvernementale. Je les en remercie. (*Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*) Mais ils savent tous, comme moi, et certains peut-être mieux que moi, que l'alliance est redevenue un combat alors que nous devons travailler pour la France dans la clarté et dans l'union.

M. Emmanuel Hamel. Pas pour la Russie !

M. le Premier ministre. Pendant près de trois ans, la majorité a loyalement, et souvent courageusement, soutenu l'action du Gouvernement, conduite en conformité avec les orientations fixées par le Président de la République.

Toutefois, nul n'ignore que la majorité est pluraliste et il est normal qu'elle le soit. Des analyses distinctes peuvent donc coexister en son sein.

Je n'ai jamais souhaité une majorité uniforme. Je n'ai jamais demandé l'inconditionnalité. Les observations constructives sont non seulement possibles mais souhaitables. Le Gouvernement et le Parlement travaillent ensemble de manière étroite et il est bien naturel qu'ils dialoguent, que chacun exprime son point de vue, de manière à parvenir à une position commune.

Lorsque, au sein de la majorité, au sein de telle ou telle formation de la majorité, des divergences s'affirment, il convient de s'en expliquer afin de clarifier la situation et, la décision prise, de l'appliquer. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité notre rendez-vous d'aujourd'hui.

Chacun connaît notre attachement à l'union de la majorité, à l'union de la gauche. Cette union fut, hier, l'une des conditions du succès de la majorité. Elle doit demeurer, aujourd'hui, l'une des conditions de la réussite de la politique mise en œuvre par le Gouvernement.

Je le dis à tous les membres de la majorité : c'est ensemble que nous gagnerons. Nous ne rassemblerons les Français que si nous sommes nous-mêmes unis.

L'union de la gauche ne peut pas être médiocre. Il est hors de question qu'elle se résume à des subtilités qui tendraient à réserver aux uns les avantages de la participation au Gouvernement tandis que les autres assumeraient seuls les décisions difficiles, les mesures nécessaires.

M. Didier Chouat. Très bien !

M. le Premier ministre. Comme l'a dit le Président de la République lors de sa conférence de presse : une mise au net s'impose.

Je ne peux envisager de laisser subsister des ambiguïtés. Nous savons les uns comme les autres que la perspective d'un scrutin risque plus d'exaspérer les différences que de renforcer la pratique unitaire.

Telles sont les raisons qui m'ont conduit, après en avoir informé M. le Président de la République, à demander hier au conseil des ministres l'autorisation d'engager la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale sur une déclaration de politique générale, conformément à l'article 49, alinéa premier, de la Constitution.

Je n'ai pas oublié l'appréciation portée par le directeur de *L'Humanité*, il y a quelques mois, sur l'action du Gouvernement. Le bilan, disait-il, est déjà plus important que celui du Front populaire en 1936.

L'histoire jugera.

Pourtant, avant même d'avoir achevé la première moitié du septennat de François Mitterrand, 90 des 110 propositions qu'il avait présentées au pays sont réalisées ou en cours de réalisation.

A ceux qui parfois s'interrogent sur la politique que nous avons choisie de mener dès le printemps de 1981, je réponds : nous avons mis en œuvre les engagements pris devant le pays. C'est notre fierté.

Avec la grande interrogation de l'été 1982, nous avons effectivement franchi une étape. Au-delà de la réforme et de la mise en œuvre des promesses faites, nous avons décidé d'assumer la durée, c'est-à-dire la gestion.

C'est, pour la gauche, un précédent historique. Jamais, jus qu'à présent, elle n'était demeurée plus d'un an au pouvoir.

M. Georges Tranchant. Dieu merci !

M. le Premier ministre. Il est donc naturel que la gauche, pour réussir dans l'intérêt du peuple, dans l'intérêt des travailleurs, préserve les grands équilibres économiques. Et il est naturel que cette gauche ait beaucoup de choses à se dire à elle-même.

A travers cette première gestion par la gauche dans la durée, je crois que l'on mesurera de mieux en mieux qu'elle est, sans doute, la plus capable de pouvoir mener, avec succès, des opérations très ardues, mais décisives pour l'avenir de la France.

Cette gestion, nous la conduisons conformément à nos principes fondamentaux. Certes, nous ne disposons pas d'un niveau de croissance qui nous permettrait de répartir largement les fruits de l'expansion.

M. Edmond Alphandéry. C'est votre faute !

M. le Premier ministre. Nul ne choisit le moment où le peuple lui confie les responsabilités de l'Etat. Nous menons la politique qui correspond aux réalités de l'heure. Avec le profond souci d'équité et de justice sociale qui a toujours fondé notre action. Avec la même logique, la même volonté de retrouver, pour la France, les voies d'une croissance saine et durable.

Nous nous donnons les moyens de cette politique. Nous travaillons au redressement national.

La politique de rigueur est liée à la conjoncture présente. Elle n'a de sens que parce qu'elle permettra un retour à la croissance, condition indispensable de l'épanouissement et du succès de notre projet.

C'est ce vote que je vous demande à présent, mesdames, messieurs les députés, afin de confirmer qu'ensemble nous entendons réussir l'œuvre de redressement national que nous avons engagée ; afin de confirmer qu'ensemble, pour remplir les obligations de nos accords de 1981, nous entendons atteindre les objectifs que nous avons, d'un commun accord, inscrits dans le IX^e Plan : assainir, moderniser, former.

Premier objectif : assainir.

J'ai eu l'occasion ici même, hier, de dresser un premier bilan rapide du plan de rigueur. Je n'y reviendrai pas.

Les résultats de notre politique d'assainissement financier sont reconnus par la plupart des observateurs internationaux. Je noterai, à cet égard, que l'accent a été volontiers mis, il y a quelques jours, sur les aspects les moins favorables du rapport annuel du Fonds monétaire international.

Permettez-moi, mesdames, messieurs, d'attirer votre attention sur deux remarques qui figurent dans le document du F.M.I.

D'abord, je relève qu'il prévoit, pour 1984, une inflation de 6,3 p. 100 en glissement. Certes, un tel résultat serait plus élevé que l'objectif de 5 p. 100 que nous nous sommes fixé. Je relève toutefois qu'il traduirait une quasi-disparition de notre différentiel d'inflation.

M. Pierre-Charles Krieg. Vous vous contentez de peu !

M. le Premier ministre. Quant à vous, vous vous êtes contentés de 14 p. 100 d'inflation. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur de nombreux bancs des communistes.*)

Le second point qui mérite, me semble-t-il, de retenir l'attention, c'est la prévision du F.M.I. en ce qui concerne notre balance des paiements courants. Il envisage, pour 1984, un léger excédent, de l'ordre de 12 milliards de francs, ce qui, chacun en conviendra, constituerait un résultat remarquable.

C'est dire que nous sommes sur la bonne voie.

C'est dire que nos efforts, les efforts de l'ensemble des Français et des Françaises, s'ils sont parfois rudes, sont efficaces.

Oui, l'assainissement est bien engagé. Et — fait unique dans les pays comparables au nôtre — cet assainissement, nous le réalisons sans récession et sans remise en cause de notre système de protection sociale. (*Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Philippe Séguin. N'importe quoi !

M. Pierre-Charles Krieg. Et le chômage ?

M. le Premier ministre. Notre croissance, prévue à un taux de 0,7 p. 100, a atteint 1 p. 100 en 1983. Et nous ferons mieux en 1984.

Notre production industrielle a, en 1983, augmenté de 1,5 p. 100, grâce, notamment, aux exportations.

En matière salariale, l'objectif du Gouvernement reste le maintien du pouvoir d'achat moyen.

Naturellement, les moyens d'y parvenir doivent tenir compte du contexte de désinflation. Un comportement nouveau dans les négociations salariales est nécessaire : plus d'indexation mais la fixation d'un calendrier annuel de hausses prédéterminées en fonction de l'objectif de prix retenu.

De plus, pour apprécier le pouvoir d'achat moyen, il faut tenir compte de l'ensemble des éléments de la rémunération perçue au cours de l'année. Faire masse de tout ce que perçoivent les salariés, c'est tenir compte de la réalité vécue comme de la vérité des coûts.

Le Gouvernement, dans ce cadre, affirme son attachement au relèvement prioritaire des bas salaires, dont le pouvoir d'achat doit être préservé des aléas économiques. Tel est le sens du « coup de pouce » qui va être donné au SMIC. Il devient en outre essentiel que les partenaires sociaux négocient des modalités de revalorisation des salaires ouvriers en évitant l'écrasement de la hiérarchie chaque fois que le SMIC est revalorisé.

Le pouvoir d'achat a été globalement maintenu. Le salaire horaire des ouvriers du secteur privé a augmenté de 9,8 p. 100 en 1983.

Dans le secteur public, les engagements pris par le Gouvernement à l'automne 1982 ont été tenus. Le pouvoir d'achat a été maintenu, en masse, sur l'ensemble des deux années 1982-1983.

M. Pierre-Charles Krieg. Ce n'est pas l'avis des syndicats !

M. le Premier ministre. Chacun doit mesurer que l'effort demandé par le Gouvernement aux Françaises et aux Français est bien moindre que celui qui est consenti par plusieurs peuples voisins.

Alors qu'entre 1981 et 1983 les Français ont vu le pouvoir d'achat de leur revenu disponible progresser de 4,5 p. 100, je note qu'aucun autre pays européen n'a, durant la même période, connu une progression supérieure à 1 p. 100. Bien plus, la plupart de nos partenaires ont enregistré une baisse sensible de pouvoir d'achat : 1 p. 100 pour les Britanniques, 3 p. 100 pour les Allemands et 5 p. 100 pour les Belges !

Ces résultats s'inscrivent dans le droit fil de l'accord conclu, en 1981, entre les deux principales formations politiques de la majorité.

Certes, la rigueur suscite des réactions de refus. Certes, le peuple français n'est pas encore convaincu de l'existence des réalités que je viens de rappeler.

M. Philippe Séguin. Vous n'avez rien fait pour le lui expliquer !

M. le Premier ministre. C'est là le fruit de l'âpreté de nos controverses politiques.

En démocratie, quand le débat est libre, il faut aussi savoir convaincre. Et la gauche, à ce niveau, se heurte à de redoutables obstacles. Elle doit surmonter une accoutumance culturelle qui

fait que, de génération en génération, elle a été perçue comme généreuse mais inadaptée à la gestion. (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Et le manichéisme dans lequel, trop souvent, sombre notre débat...

M. Philippe Séguin. Vous pouvez parler !

M. le Premier ministre. ... n'aide pas à faire progresser dans le pays la prise de conscience des véritables résultats de la politique mise en œuvre par le Gouvernement, des résultats économiques qui, pourtant, dans la plupart des domaines, sont supérieurs à ceux qui étaient enregistrés sous le précédent septennat ! (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. Georges Tranchant. On n'est pas convaincu !

M. Pascal Clément. Et la dette extérieure ?

M. Christian Bergelin. Personne ne vous croit, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. C'est ainsi, messieurs, et je ne vais pas le regretter !

Nous devons donc ensemble...

M. Christian Bergelin. Vous voyez grand !

M. le Premier ministre. ... majorité et Gouvernement, aller devant le pays pour lui faire connaître la réalité de notre action. Les résultats de 1986 dépendront de notre capacité de mobilisation, dès aujourd'hui, et de notre capacité d'explication.

C'est dire comme nous devons être à l'unisson.

C'est dire comme il est décisif de rassembler nos forces.

Faute d'avoir effectué ce travail, mettre l'accent sur nos divergences d'analyses est dangereux pour tous.

M. Pierre-Charles Krieg. Il suffit de dissoudre l'Assemblée et l'on verra le résultat !

M. le Premier ministre. J'en viens au deuxième objectif : moderniser.

Une erreur d'appréciation a été commise au début des années 70. Les responsables — et pas uniquement en France — n'ont retenu, dans leur analyse, que les dimensions conjoncturelles, dirai-je, de la crise, c'est-à-dire la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

Ce qui n'a pas été alors convenablement perçu, c'est que cette crise conjoncturelle allait précipiter une mutation structurelle.

La nécessité d'économiser l'énergie et de réaliser des gains de productivité a accéléré l'adoption de nouvelles technologies. Le passage à une nouvelle génération industrielle, dont chacun parlait depuis des années, était non plus seulement sujet de réflexions et de discours mais réalité concrète et immédiate.

Tous ceux qui croyaient avoir du temps devant eux se sont retrouvés soudain face à l'obstacle. Hélas, au cours des dix dernières années, l'Europe en général et la France en particulier ont hésité devant l'ampleur de la tâche.

L'Europe, oui, et plus particulièrement la France ont pris du retard.

C'est ce retard que nous avons entrepris, avec détermination, de rattraper. Mais nous devons le faire avec une croissance considérablement ralentie, avec une croissance insuffisante. C'est, bien sûr, plus difficile, plus rude. Le défi n'en est pas moins capital et il est impératif de le relever.

La condition nécessaire de la réussite est la reprise de l'investissement industriel. Les intentions, en ce domaine, des chefs d'entreprise sont en augmentation de 20 p. 100 en valeur en 1984, ce qui correspond à une progression de 11 p. 100 en volume.

Après plusieurs années de baisse, cette reprise ramènerait l'investissement industriel au niveau de 1981.

Mais force est de constater que, dans cette progression de l'investissement industriel, le secteur nationalisé connaît une croissance de 20 p. 100 alors que celle du secteur privé n'est que de 5 p. 100.

Les entreprises nationales tirent donc la reprise de l'investissement. Il est vrai que l'Etat-actionnaire aura apporté, de 1982 à 1984, 30 milliards de francs de dotations en capital aux entreprises publiques.

M. Georges Tranchant. Et les entreprises privées ?

M. le Premier ministre. Par comparaison, dans les cinq ans qui précéderont leur nationalisation en 1981, les actionnaires privés de ces sociétés avaient apporté 1 milliard et demi en capital et prélevé 4 milliards en dividendes ! Voilà la réussite des nationalisations ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur de nombreux bancs des communistes.)

Au-delà de la reprise de l'investissement, il convient également d'assainir et de moderniser les industries traditionnelles, comme les charbonnages, la construction navale et la sidérurgie.

En ce qui concerne les charbonnages, les sureffectifs existants seront résorbés sans licenciement en jouant, sur la base du volontariat, d'un ensemble de moyens : départs en retraite anticipée, reclassements au sein d'E.D.F., procédure de conversion et mutations volontaires et, enfin, aide au retour pour les travailleurs immigrés.

Dans la construction navale où, là encore, d'importantes mesures d'accompagnement sociales ont été prises, le Gouvernement a aidé les industriels de manière décisive. Il a apporté des commandes, y compris — et c'est la première fois que cela était fait — en redéployant sur différents sites des commandes militaires.

Nous avons réussi ainsi, dans le cadre d'une diminution de la capacité globale de nos chantiers, à régler les problèmes jusqu'au premier semestre de 1986. Encore convient-il que les sociétés non seulement fassent un important effort de modernisation et de restructuration, mais aussi qu'elles témoignent de plus de dynamisme dans la conquête des marchés extérieurs.

Quant au plan acier du Gouvernement, il a été déjà plusieurs fois discuté au sein de cet hémicycle. Je n'en exposerai donc pas une nouvelle fois le contenu.

D'ailleurs, en ce qui concerne les produits plats, il n'y a guère de discussion. Avec Sollac, Dunkerque et Fos, nous sommes en mesure de faire face à la situation.

Le débat porte en réalité sur les produits longs.

Des contre-propositions ont été avancées. Elles remettent en cause deux aspects fondamentaux du plan adopté par le Gouvernement : la réduction raisonnable des capacités de production et le passage passif à la filière électrique chaque fois que la qualité des produits le permet.

Sur le premier point, je voudrais souligner que les fermetures prévues visent à réduire la surecapacité de production dont nous disposons, de façon à être compétitifs par rapport à nos concurrents. En 1987, nos capacités resteront toutefois très importantes. Elles permettront, si cela est nécessaire, d'assurer une production de 30 p. 100 supérieure à celle de 1983. Déjà cette année, dans le cadre de notre plan de restructuration, nous produirons un million de tonnes de plus que l'an dernier.

J'ajoute que la fermeture de certains sites ne nous fera pas perdre de débouchés. Au contraire, des pertes réelles de débouchés sont à craindre lorsque l'outil industriel est insuffisamment compétitif.

J'en viens au second point, c'est-à-dire le passage à la filière électrique. Pourquoi avons-nous effectué ce choix ? Parce que nous entendons reconquérir le marché des produits de bas de gamme qui nous échappait progressivement. Nous étions trop chers. Or l'écart de compétitivité entre la filière fonte et la filière électrique est de l'ordre de 20 à 30 p. 100. Cela, personne ne le conteste. Enfin, cette filière permet de valoriser des ressources nationales dont nous disposons. L'électricité d'abord, mais aussi la ferraille dont nous exportons trois millions de tonnes chaque année vers des pays qui nous concurrencent gravement en nous renvoyant des produits finis compétitifs !

Donc, sur ces deux axes, le Gouvernement maintient ses choix.

Les contre-propositions avancées insistent, avec raison, sur l'indispensable effort de formation, de développement des industries de substitution et de réduction des charges financières. Elles rejoignent en cela le plan du Gouvernement qui a arrêté, dans ce domaine, un ensemble complet de mesures.

Des dispositions sociales exceptionnelles sont, vous le savez, prévues pour accompagner ce plan. De même, le Gouvernement a retenu des mesures spécifiques pour faciliter la conversion

des zones touchées par celui-ci et en particulier la Lorraine. Ce sont 7 milliards de francs d'investissements qui sont prescrits dans la sidérurgie lorraine !

Les mesures adoptées par le Gouvernement constituent donc un plan cohérent à moyen terme, qui permettra de disposer, en 1987, d'une industrie sidérurgique capable d'affronter avec succès la concurrence internationale.

Cela dit, les activités industrielles traditionnelles que je viens de citer ne sont pas les seules confrontées à la nécessité des mutations et des restructurations. C'est vrai également pour des industries comme le téléphone ou l'automobile. Et chacun voit bien qu'ensuite tout ne sera pas pour autant, réglé. La mutation devra gagner d'autres secteurs et bien des entreprises devront se remettre en question. C'est la loi de la vie, la loi d'évolution des sociétés industrielles et elle ne date pas d'aujourd'hui, même si le rythme s'accélère !

Ce processus, mesdames, messieurs les députés, c'est celui de la modernisation du pays. C'est celui que nous avons voulu ensemble.

Qui ne voit que c'est en robotisant leurs chaînes que, ces dernières années, les Japonais ont gagné des marchés pour leurs automobiles et fait vaciller leurs concurrents américains ?

Si nous refusions de suivre cette évolution technologique, si l'industrie française ne s'adaptait pas face aux restructurations des industries allemandes et japonaises, nous finirions par ne plus vendre nos voitures. Nous n'avons pas le choix si nous voulons maintenir la France à son rang !

La modernisation de notre industrie automobile sera donc réalisée, ce qui implique, notamment, de traiter les situations de sureffectifs.

Il est certes douloureux de traiter de tels problèmes. Et nous nous efforçons de le faire en offrant aux travailleurs les garanties sociales indispensables. Il serait toutefois plus douloureux encore de maintenir des fabrications sans débouchés et donc de laisser sombrer, inexorablement, les entreprises et les emplois. Pour le coup, il s'agirait, pour les travailleurs comme pour la France, d'une véritable catastrophe !

Au-delà même de ces modernisations, au-delà de ce passage à une troisième génération industrielle, ce que nous sommes en train de faire évoluer, ce sont les équilibres fondamentaux de nos sociétés.

Le secteur secondaire, avec ses nouvelles technologies et, disons, moins de main-d'œuvre, continuera d'apporter l'enrichissement global. Le tertiaire, quant à lui, devra pouvoir bénéficier des transferts de main-d'œuvre, de la formation et des progrès technologiques pour améliorer les services.

Encore faut-il — c'est là tout le problème — assurer cette transition, c'est-à-dire établir les équilibres financiers qui permettront à cette nouvelle société industrielle, qui naît sous nos yeux, de trouver son ancrage.

Il est vrai que la transition actuelle n'est pas sans conséquence sur l'évolution immédiate du chômage. Cette évolution me préoccupe, comme elle préoccupe tout le Gouvernement.

Cette question est au centre de notre débat. Le chômage, nous l'avons, de 1981 à 1983, mieux maîtrisé que nos partenaires grâce à une politique volontariste. (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)

Les contrats de solidarité, par exemple, et les autres mesures prises ont permis d'éviter près de 200 000 chômeurs en 1982 et autant en 1983.

Dans la lutte pour l'emploi, l'arme prioritaire, chacun le voit bien, c'est la croissance. Elle n'est pas, à l'heure actuelle, satisfaisante.

Contrairement à ce que certains voudraient laisser croire, le Gouvernement n'est pas, pour autant, décidé à laisser filer le chômage. Le Gouvernement continuera de mener, dans ce domaine, une politique adaptée.

Des mesures sont d'autant plus nécessaires que la France connaît une situation démographique particulière. Chaque année, 200 000 personnes supplémentaires arrivent sur le marché du travail.

Nous avons mis en œuvre un ambitieux programme de formation professionnelle en faveur des jeunes. Nous devons, à présent, le prolonger par des mesures exceptionnelles qui leur permettent d'accéder à un emploi.

M. Pierre Maugey. Il n'y en a plus !

M. le Premier ministre. Troisième objectif : former.

S'il est indispensable d'adapter un appareil de production que l'on avait — malheureusement ! — laissé vieillir pendant dix ans, il est non moins impératif de préparer les femmes et les hommes à la nouvelle génération industrielle qui est en train de triompher.

Voilà pourquoi un formidable effort d'éducation et de formation professionnelle est impératif. Le Gouvernement l'a engagé : 850 000 jeunes sont en formation professionnelle. Le cycle élémentaire et pré-élémentaire, les collèges, les lycées sont réformés et renouvelés.

Voilà pourquoi il est essentiel de mobiliser l'ensemble des capacités éducatives du pays en faveur de la jeunesse de France et de dépasser la querelle scolaire. (Ah ! ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Le Gouvernement a pris ses responsabilités dans ce domaine. Vous aurez, dans quelques semaines, l'occasion de discuter du détail du projet de loi qui a été adopté hier par le conseil des ministres.

D'ores et déjà, je veux vous répéter que le point d'équilibre défini par le Gouvernement ne peut, par définition, ni correspondre aux souhaits des uns ni à ceux des autres. Il ne peut donc donner entièrement satisfaction aux uns et aux autres.

Un député de l'union pour la démocratie française. Alors, laissez les choses en l'état !

M. le Premier ministre. Notre projet a toujours été, et reste, un grand service public, pluraliste... (Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Jean-Pierre Soisson. Voilà le changement !

M. le Premier ministre. ...où l'originalité pédagogique des établissements serait respectée. (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.) Nous avons arrêté, dans l'état actuel des choses, un compromis qui nous paraît conforme à l'intérêt général. Mais ces mesures prévues marquent une avancée que je crois importante.

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. Une avancée vers quoi ?

M. le Premier ministre. Le financement des divers types d'établissements sera assuré à travers un cadre unique : l'établissement d'intérêt public.

L'ensemble des personnels des établissements sous contrat bénéficiera donc d'un statut de droit public. En conséquence, nul ne comprendrait que l'ensemble des dispositions prévues par le droit public ne s'applique point à ces personnels. Y compris sur droit à la titularisation, s'ils veulent l'exercer.

M. Gabriel Kaspereit. Ben voyons !

M. Georges Tranchant. Et même s'ils ne le veulent pas !

M. le Premier ministre. Le rapprochement entre les écoles pourra ainsi s'opérer.

Un député du rassemblement pour la République. On n'en rend pas le chemin !

M. le Premier ministre. Il s'agit nécessairement d'une longue marche. (Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Pierre Mauger. Ah oui !

M. le Premier ministre. Nous nous proposons de nous y engager loyalement. Loyalement vis-à-vis des uns comme vis-à-vis des autres.

Nos prédécesseurs n'avaient pas supporté de maintenir un système de séparation dans lequel l'argent public n'allait qu'à l'école publique. Ils ont voulu apporter des crédits aux établissements privés.

M. Jacques Blanc. Heureusement !

M. le Premier ministre. L'engagement que nous avons pris avant le pays ne consiste pas à supprimer cette forme de financement ; mais à la situer dans le cadre d'un « grand service public, unifié et laïc de l'éducation nationale ». (Applaudissements sur quelques bancs des socialistes.)

Plusieurs députés du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. C'est léger !

M. le Premier ministre. La mise en place d'un tel service, ajoutons-nous aussitôt, sera négociée sans spoliation ni monopole. Nous précisons même : Les contrats d'association d'établissements privés, conclus par les municipalités, seront respectés.

Qui pouvait penser que nous aboutirions en un jour ?

M. Christian Bergelin. Personne !

M. le Premier ministre. L'Histoire est là qui pèse sur nos comportements individuels et collectifs.

Dès lors, nous devons tous avoir l'humilité de nous en remettre aussi à la sagesse du temps. (Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Emmanuel Hamel. Vous mettez du temps pour installer la démocratie populaire ! (Exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. le Premier ministre. Mesdames et messieurs de l'opposition, vous êtes venus au pouvoir et vous avez pris une loi de revanche contre l'enseignement public. (Applaudissement sur les bancs des socialistes et des communistes. — Vives protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

La gauche vient au pouvoir, elle prend, au contraire, une loi de concorde et de compromis. (Mêmes mouvements.)

M. Emmanuel Aubert. Vous nous attaquez pour que vos amis vous applaudissent !

M. Xavier Deniau. Nous avons eu trente ans de paix scolaire !

M. le Premier ministre. Je le répète, l'Histoire est là qui pèse sur nos comportements individuels et collectifs. Dès lors, oui, nous devons tous avoir l'humilité de nous en remettre aussi à la sagesse du temps.

Nous ouvrons une voie. D'autres, plus tard, achèveront le voyage. (Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Emmanuel Hamel. Les communistes !

M. le Premier ministre. Nous créons le grand service public. (Protestations sur les mêmes bancs.) D'autres s'attachent plus tard à l'unifier. Car si le désir des uns est d'atteindre ce but, chacun sait bien que tel n'est pas le souhait des autres. Et nous en avons la confirmation aujourd'hui.

M. Georges Tranchant. Vous en doutez !

M. le Premier ministre. Nous devons être loyaux dans notre démarche.

M. Philippe Séguin. Vous avez un gros effort à faire !

M. le Premier ministre. Nous devons respecter la logique de ce qui a été négocié.

N'injurions pas l'avenir et ayons le courage de nous mettre en marche !

Il faudra bien, un jour...

M. Jean-Marie Daillet. L'Arlésienne !

M. le Premier ministre. ... — et je le dis aux députés de la majorité — parvenir à la solution à laquelle, au fond d'eux-mêmes, aspirent tous les Français : mettre fin à une querelle qui a eu sa grandeur mais qui ne correspond plus aux échéances d'aujourd'hui. (Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Vives exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Gabriel Kaspereit. Ridicule !

M. le Premier ministre. Sur cette question, vous ne rêvez que de revanche, messieurs, alors que nous, nous rêvons d'ouvrir une perspective d'avenir. (Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.) Voilà la différence entre nous !

M. Christian Bergelin. C'est pitoyable !

M. le Premier ministre. Assainir, moderniser, former, telles sont donc les priorités que nous avons arrêtées ensemble. Mais pour atteindre ces objectifs, nous avons, d'un commun accord, accepté de respecter une condition. Une condition qui est à la fois un atout et une contrainte.

Nous avons souhaité que la France demeure largement présente dans le monde. Qu'elle y soit active et dynamique.

Nous avons donc accepté de travailler en économie ouverte.

Nous avons accepté les règles de la solidarité européenne. Toutes les règles. Même monétaires. Même lorsque leur respect nous impose de réduire nos capacités de production d'acier ou de lait. D'autant que nous savons qu'en dehors du marché commun ce serait l'effondrement des prix !

Nous avons accepté d'assumer les responsabilités historiques de la France au Liban, en Afrique.

M. Pierre Mauger. Avec quel succès !

M. le Premier ministre. Nous avons accepté d'honorer ses engagements vis-à-vis de ses amis africains, y compris en garantissant les frontières des Etats et en stoppant les invasions comme nous le faisons actuellement au Tchad. (A ce moment, d'une tribune réservée au public, des tracts sont lancés dans l'hémicycle.)

Car ces frontières issues de la colonisation et pérennisées par l'Organisation de l'Unité africaine sont les garantes de la paix indispensables au développement de l'Afrique.

Derrière ces frontières, sont en train de se constituer des nations qui permettront à l'Afrique de transcender ses clivages ethniques...

M. Pierre Mauger. Parlez-nous aussi de la Pologne !

M. le Premier ministre. ... et de s'enrichir de ses différences et de sa diversité.

La France présente et ouverte au monde, c'est celle que le Président de la République fait parler et agir sur la scène internationale. Vous aurez l'occasion d'en débattre le 26 avril, et je serai donc bref.

Pourtant, comment, mesdames et messieurs les députés, ne pas évoquer l'action du chef de l'Etat pour que, du nord au sud, d'est en ouest de la planète, les peuples dialoguent et coopèrent ? Pour qu'au-delà des divergences et des différends, la détente progresse...

Tel était le sens de son récent voyage aux Etats-Unis d'Amérique.

Tel sera encore le sens de sa prochaine visite en Union Soviétique.

Tel est le sens des efforts qu'il ne cesse de multiplier, afin de permettre à la Communauté européenne de surmonter ses difficultés, de retrouver les conditions d'un fonctionnement régulier.

Déjà nous avons fortement contribué à sauver la politique agricole commune. Nous avons favorisé la prise en compte des productions méditerranéennes et facilité ainsi l'élargissement de la Communauté.

Nous nous appliquons à restaurer cette union, de même que nous nous attachons à faire respecter l'unité de marché et la préférence communautaire.

Mesdames et messieurs les députés, vous allez devoir voter sur cette déclaration de politique générale.

M. Pierre Mauger. Quel enthousiasme !

M. le Premier ministre. Je comprends la tentation, qui se manifeste parfois (Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française) de vouloir échapper à la rigueur même si cette rigueur à la française se pratique sans récession et avec le maintien du pouvoir d'achat. (C'est faux ! c'est faux ! et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Je comprends que certains conservent la nostalgie du combat de la gauche dans l'opposition pour faire progresser les revendications.

Mais, croyez-le, plus difficilement mais plus radicalement, la gauche au pouvoir, par l'assainissement, la modernisation et la formation des femmes et des hommes de France, prépare une société plus libre, plus juste et plus fraternelle. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Tout sera mis en œuvre par le Gouvernement pour atteindre nos objectifs grâce à la politique actuelle. Mais je dois, en conclusion, et pour demeurer fidèle à la loyauté qui préside à nos relations, préciser à la représentation nationale que si de nouvelles difficultés surgissaient, il faudrait nécessairement s'adapter.

M. Pierre Raynal. C'est la menace !

M. le Premier ministre. Il faudrait choisir la voie du salut, la voie du redressement national.

M. Francis Geng. Il faudrait dissoudre !

M. Georges Tranchant. Consulter le pays !

M. le Premier ministre. Je réaliserais l'assainissement indispensable qui est la condition incontournable d'un retour à la croissance.

Dans aucun cas, le Gouvernement n'acceptera de glisser dans la facilité.

Dans aucun cas, nous ne laisserions, pour une illusoire satisfaction immédiate, les Français subir ensuite les conséquences de graves dérèglements financiers et économiques.

M. Philippe Séguin et M. René André. C'est déjà fait !

M. le Premier ministre. Nous ne ferons pas courir ce risque à la France.

M. Jean Foyer. Vous l'avez fait en 1981 !

M. le Premier ministre. C'est pourquoi le Gouvernement maintient, et maintiendra fermement, ses choix.

M. Claude-Gérard Marcus. Pauvre France !

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, un chef de gouvernement doit avoir le souci du succès de sa majorité mais il a, vis-à-vis du pays, un devoir supérieur. Aux côtés du Président de la République, et sous son autorité, il doit assurer aux Françaises et aux Français le meilleur avenir.

Quels que soient les continents et les pays, des politiques d'assainissement sont partout engagées. Dans le tiers monde, la rigueur, croyez-le, a une tout autre signification que dans nos pays industrialisés. Ce n'est pas seulement d'efforts qu'il faut parler mais de sacrifices au sens strict du terme. Des mesures quelquefois dramatiques sont devenues la condition de la survie.

En Europe même, à nos portes, les travailleurs se sont vu et se voient encore imposer des décisions plus douloureuses que celles que nous arrêtons. Ces méthodes, vous le savez, ne sont pas les nôtres.

M. Emmanuel Hamel. Méthodes stalinienne ! (Vives exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. le Premier ministre. Il est parfaitement inadmissible que des interruptions d'une telle bassesse puissent être proférées sur les bancs du Parlement ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Protestations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Philippe Séguin. Modérez vos propos, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. Je vous le dis en face, mesdames messieurs, le Gouvernement...

M. Emmanuel Hamel. Vous trahissez le socialisme ! (Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.) Séparez-vous ! C'est ça le problème ! Il n'y en a pas d'autre ! Après tout sera résolu !

M. le président. Monsieur Hamel, arrêtez de vous donner et spectacle, vous êtes pitoyable. (Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Monsieur le Premier ministre, veuillez poursuivre votre propos

M. le Premier ministre. Le Gouvernement, dis-je, ne cessera donc pas d'ajuster au plus près l'impératif économique et l'impératif social et humain.

Privilégier l'impératif économique en sacrifiant les hommes, il n'en est pas question.

Mais sacrifier l'économie au nom d'avantages illusoire, il n'en est pas question non plus. A terme, cela reviendrait, d'une autre manière, à sacrifier également les hommes et la France.

Oui, la politique que nous menons est rude. Et je comprends qu'elle puisse parfois susciter des refus.

Pourtant, au-delà des oppositions qui peuvent s'exprimer, au-delà de nos débats...

M. Bruno Bourg-Broc. De vos divergences !

M. le Premier ministre. ... je constate que non seulement la politique contractuelle demeure, mais encore qu'elle se développe.

C'est vrai sur le plan social. Et nombreux sont les accords conclus. Alors qu'en 1981 plus de 3 millions de salariés du privé n'étaient pas couverts par une convention collective — c'est-à-dire près d'un sur quatre ! — en 1983, 1 250 000 d'entre eux ont pu bénéficier d'une telle protection.

Dans le contexte actuel, je relève également que, dans les branches de plus de 10 000 salariés, cinquante-neuf accords portant sur les salaires 1984 ont été conclus. Plus de 3 millions de salariés sont intéressés et la plupart de ces accords sont en conformité avec les orientations fixées par le Gouvernement.

Cette politique contractuelle se développe également à un niveau plus général, pour la gestion de nos collectivités territoriales. Huit régions — quatre dirigées par la majorité et quatre par l'opposition — ont déjà conclu avec l'Etat un contrat de plan. Le mouvement ainsi amorcé est en train de prendre son essor.

Cette solidarité qui s'exprime ainsi au-delà des divergences politiques, ce développement d'une démarche contractuelle, correspondent à l'approfondissement de la démocratie que nous avons voulue. C'est une illustration de cette « nouvelle citoyenneté » dont je vous avais parlé dès la première fois que je me suis adressé à vous comme Premier ministre.

Au-delà des égoïsmes catégoriels, au-delà des divergences politiques, pour l'intérêt collectif, pour l'intérêt de la France, nous savons travailler ensemble.

C'est cela aussi qui doit nous permettre d'envisager l'avenir avec confiance. Une confiance que je vous demande d'accorder à la politique que mène le Gouvernement. (Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes.)

M. Emmanuel Hamel. Pas un applaudissement communiste ! Pas un seul ! Voilà le problème français !

M. Maurice Nilès. Silence, monsieur Hamel !

M. Robert-André Vivien et M. Emmanuel Hamel. Les communistes n'ont pas applaudi !

M. le président. Monsieur Hamel, aujourd'hui, vous faites un numéro incroyable !

M. Emmanuel Hamel. Ce n'est pas un numéro, monsieur le président. Les communistes n'ont pas applaudi. Mais séparez-vous donc, messieurs ! C'est le fond du problème !

M. le président. Je vous ai connu plus calme, monsieur Hamel. Faites attention, vous allez avoir une attaque ! (Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

La parole est à M. Lajoinie.

M. André Lajoinie. Monsieur le président, je demande une suspension de séance de trente minutes pour réunir mon groupe. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Philippe Séguin. Cinéma !

Suspension et reprise de la séance.

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à seize heures est reprise à dix-sept heures.)

M. le président. La séance est reprise.

La parole est à M. Gaudin, premier orateur inscrit dans le débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Jean-Claude Gaudin. Monsieur le Premier ministre, si la répétition de vos échecs a permis aux Français de prendre l'exacte mesure de vos compétences, il vous reste un talent que personne ne vous conteste, celui de la mise en scène.

M. Gérard Gouxes. A cet égard, vous êtes le plus fort !

M. Jean-Claude Gaudin. Avec un art consommé, vous savez ménager vos effets.

Alors que tous les Français sont conscients des lézards qui fissurent l'édifice majoritaire, quelques rumeurs filtrent, quelques petites phrases sont distillées. On parle d'indispensable clarification. On poursuit en évoquant la nécessité d'une mise au net.

Lors de sa récente conférence de presse, le Président de la République, tout en maintenant un savant suspense, a marqué une nouvelle étape dans cette partie de cache-cache à laquelle se livre aujourd'hui la majorité. Dimanche dernier, vous même, monsieur le Premier ministre, sur une radio périphérique, avez ajouté un autre épisode à ce feuilleton qui alimente la chronique des gazettes et des médias. Et soudain, coup de théâtre, vous décidez, toutes affaires cessantes, d'engager la responsabilité de votre gouvernement.

Je n'aurai pas ici la cruauté de vous rappeler vos déclarations grandiloquentes sur la nécessité de respecter les droits du Parlement au moment même où vous nous imposez brutalement un débat impromptu qui pourrait revêtir une réelle importance si son objet n'était pas détourné. J'irai même jusqu'à souligner que c'est à l'instant où le conseil des ministres vient d'adopter un projet de loi dangereux pour une liberté essentielle et fondamentale, la liberté de l'enseignement (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République) que, par cette manœuvre de dernière heure, vous détournez l'attention de l'opinion publique.

A ce sujet, monsieur le Premier ministre, permettez-moi de relever ce que vous nous avez dit tout à l'heure en parlant des lois de Michel Debré ou des lois Guermeur, comme de lois de revanche. Nous, sur ces bancs, nous avons assuré, grâce à ces lois, vingt années de paix scolaire. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Rires et exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

C'est pourquoi nous n'acceptons pas, monsieur le Premier ministre, que vous caricaturiez sans cesse nos positions. Nos amis élus, ceux qui, parmi nous, sur ces bancs, sont des maîtres, ont toujours fait les efforts financiers nécessaires, que je sache, en faveur de l'enseignement public. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.) Cessez donc de nous présenter comme des députés qui n'aimeraient pas ou qui contesteraient l'enseignement public. Comment osez-vous, monsieur le Premier ministre, dire cela au moment où vous-même et votre gouvernement venez de supprimer un milliard de crédits pour l'enseignement public ! (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.) Alors, cessez ce genre d'attaques insolentes à notre égard !

Le débat, monsieur le Premier ministre, ne porte pas sur la liberté de l'enseignement. Nous aurons l'occasion de nous exprimer à ce sujet, mais qu'il me soit permis de vous le dire : si vous-même, votre gouvernement et votre majorité osez porter atteinte à une liberté fondamentale, je vous le dis ici, solennellement et au nom de l'opposition, si vous touchez à cette liberté fondamentale — et nous ne le disons pas pour toutes les lois que vous avez fait voter par le Parlement — mais celle-là, si vous y touchez, lorsque l'alternance démocratique aura joué, nous la rétablirons. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Aujourd'hui, devant cette mise en scène savamment orchestrée, on peut hésiter entre le drame et le vaudeville. Le drame, malheureusement, c'est le pays, ce sont les Français qui le vivent. Le vaudeville, c'est vous, la majorité, qui en donnez le pitoyable spectacle.

D'un côté, M. Marchais joue : « Adieu, je reste ! » - (Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Plusieurs députés socialistes. Le voilà, il arrive ! (Rires.)

M. Georges Marchais. J'arrive ! (Nouveaux rires.)

M. Jean-Claude Gaudin. Et, au bout de la scène, M. Mitterrand lui répond : « Pars si tu peux ! » (Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

C'est très exactement comme ces couples qui ne peuvent plus se supporter mais qui restent ensemble à cause des enfants. (Nouveaux rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française.) Et les enfants, n'est-ce pas, surtout, la loi électorale pour les élections législatives de 1986 ? (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Philippe Séguin. Très bien !

M. Jean-Claude Gaudin. Le parti communiste se méfie d'une rupture prématurée qui compromettrait davantage encore ses intérêts électoraux déjà bien malmenés.

M. Alain Bonnet. Ça vole bas !

M. Jean-Claude Gaudin. L'opposition, si elle n'était consciente de ses responsabilités, pourrait se désintéresser de ce mélodrame et vous laisser régler vos comptes en famille. Il est vrai que, depuis plusieurs années, depuis même l'heureux temps de l'union de la gauche, les éclats de vos scènes de ménage perturbaient le voisinage.

M. Alain Bonnet. Et les vôtres avant 1981 ?

M. Jean-Claude Gaudin. Avant même l'élection présidentielle, on pouvait nourrir quelques doutes sur la sincérité de l'alliance que vous aviez contractée. Une fois passés les premiers mois de la lune de miel, les tensions renaissaient.

Est-il nécessaire de rappeler que, sur tous les dossiers délicats où vos alliés et partenaires manifestaient quelques états d'âme, vous avez, monsieur le Premier ministre, chaque fois, engagé la responsabilité de votre Gouvernement ? C'était en octobre 1981 sur la politique énergétique, en juin 1982 sur le programme économique et sur le blocage des prix et des revenus. Et, aujourd'hui, la critique permanente de votre politique économique et sociale, de votre politique étrangère et de votre politique de défense par vos partenaires, vous impose, à nouveau, de ressembler cette alliance.

De ce spectacle dérisoire qui rappelle fâcheusement la IV^e République, un point ressort à l'évidence : c'est votre désarroi face à l'échec. En effet, l'échec est là, patent, permanent, lancinant. Si nous n'avions confiance dans le dynamisme de notre pays, dans les ressources profondes qui sont les siennes, votre démarche aurait aujourd'hui quelque chose de pathétique et de désespérant.

En vingt-trois ans d'opposition vous avez écrit sur tout, vous avez philosophé sur tout, vous avez discuté sur tout. A force de discours, les Français ont cru que vous possédiez les solutions aux problèmes de notre pays. Mais l'état de grâce dissipé, et devant les résultats catastrophiques de votre action, ils vous sanctionnent dans toutes les élections partielles, mieux que nous ne pouvons, nous, le faire ici.

Certes, monsieur le Premier ministre, des idées, vous n'en manquez pas. Mais, depuis quelque temps, elles se disloquent entre vos doigts comme des bulles de savon entre les mains d'un enfant. (Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française.) Vous tentez encore d'user de la magie du verbe, mais les réalités sont là et le charme n'opère plus. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Oui, des idées vous en aviez !

L'héritage, c'était la bonne idée dès lors qu'il s'agissait de faire porter à la gestion passée la responsabilité de vos propres échecs. Mais reconnaissez avec moi que cette idée est aujourd'hui usée. Sans doute, essayez-vous de lui faire reprendre du service au prix d'une évidente contradiction. En 1981, vous reprochiez à vos prédécesseurs d'avoir cassé l'appareil industriel, d'avoir supprimé des emplois...

Plusieurs députés socialistes et communistes. C'était vrai !

M. Jean-Claude Gaudin. ... d'avoir trop restructuré. Or, vous n'hésitez pas à nous accuser de ne pas en avoir assez fait et d'être obligés de faire aujourd'hui ce que, pourtant, vous nous reprochiez hier. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

En outre n'est-ce pas M. Mitterrand lui-même qui, dans un entretien télévisé du 10 décembre dernier, déclarait : « Quand nous aurons fait adopter nos réformes de restructuration et, à partir d'elles, la politique qui va venir, c'est nous qui en serons responsables. Et il ajoutait à propos du chômage : « Nous devrions être en mesure de stopper la progression du chômage en cours d'année 1982 et de voir la courbe redescendre à partir de 1983. »

Or ces réformes de structure, vous les avez imposées au pays, bien au-delà de ce qu'il pouvait attendre et nous voyons aujourd'hui le résultat. Quant au chômage, malgré les déclarations du Président de la République, malgré vos propres déclarations récentes, monsieur le Premier ministre, M. Chevènement lui-même vous a déjà répondu en disant que le barrage avait été, et M. Ralite et M. Krasucki rivalisent de pronostics pessimistes en établissant à 2,6 millions ou même à 3 millions le niveau que nous devrions atteindre à la fin de l'année 1984 pour le nombre des chômeurs.

Avez-vous, monsieur le Premier ministre tiré les leçons de ces échecs ?

M. Robert-André Vivien. Mais non ! (Exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. Jean-Claude Gaudin. Depuis 1981, dans notre pays, on dépense plus, on travaille moins, on produit moins et on emprunte la différence. Comment voulez-vous que cela marche. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Tout le monde savait, monsieur le Premier ministre, qu'une relance de l'économie par la consommation serait un échec ; tout le monde savait qu'en accablant de charges les entreprises, elles plieraient le genou ; tout le monde le savait sauf vous parce que vous, parait-il, vous aviez des idées — des idées originales ! — une autre logique. Vous alliez en remonter, bien entendu, à l'opposition, à la France et au reste du monde !

Que n'avons-nous pas entendu à cette tribune ! Les bonnes fées socialistes qui avaient pour nom relance et déficit, allaient terrasser les mauvais dragons — chômage et inflation. Ici même, monsieur le Premier ministre, vous nous disiez, sans rire : « La relance, elle est là, je l'ai rencontrée. » (Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Quelle période de folle inconscience ! La conséquence de tout cela, monsieur le Premier ministre, c'est que la France est en déficit, que la France est endettée, que notre monnaie est fragile.

Vous avez dit ensuite que nous entrions dans la période de rigueur et que vous alliez placer l'année 1982 sous le double sceau de la rigueur et de la modération fiscale. En réalité, qu'avez-vous fait ? Il y a eu, cette année-là, 100 milliards de francs de déficit du commerce extérieur, 100 milliards de francs qu'avez-vous fait ? Il y a eu, cette année-là, 100 milliards de charges supplémentaires pour les entreprises ! Bien entendu, cela a conduit à une deuxième dévaluation, après les fastes de Versailles. C'était l'époque à laquelle, quand on questionnait M. le Président de la République sur la possibilité d'une dévaluation, il répondait qu'il n'en savait rien, et quand on questionnait M. le ministre de l'économie et des finances il répondait :

Le franc, cela ne m'empêche pas de dormir ! (Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Il y aura ensuite une troisième dévaluation que vous avez retardée jusqu'au lendemain du deuxième tour des élections municipales et pour cela, monsieur le Premier ministre, vous avez — passez-moi l'expression — flambé 25 milliards de francs.

Alors, aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, vous dites : « Il ne suffit pas de fabriquer le rêve, il faut aussi assumer les réalités d'une gestion ». Au début, tout allait bien. Vous aviez l'héritage que nous avions laissé, mais, en quelques mois, vous l'avez dilapidé. (Exclamations sur les bancs des socialistes.) Maintenant vous vivez à crédit. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. le Premier ministre. Galéjade !

M. Jean-Claude Gaudin. Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, on est droit de vous demander ce que vous avez fait pour régler les véritables problèmes, ceux de l'inflation et du chômage.

M. Robert-André Vivien. Rien !

M. Jean-Claude Gaudin. En fait, vous et vos amis avez satisfait aux dogmes, aux mythes et aux symboles de votre idéologie, mais, je vous demande un peu, s'attaquer à la liberté de la presse (*brèves protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*), remettre en cause la liberté de l'enseignement (*mêmes mouvements*)...

M. Alain Vivien. C'est scandaleux ! C'est un mensonge permanent !

M. Jean-Claude Gaudin. ... cela règle-t-il le problème du chômage et de l'inflation ? (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Manifestement, monsieur le Premier ministre, vous avez raté le socialisme. Mais ça c'est votre affaire.

M. Jean-Claude Gaudin. Hélas ! vous avez aussi raté la gestion, et ça, c'est plus grave pour la France.

M. Jean-Claude Gaudin. ... hélas ! vous avez aussi raté la gestion, et ça, c'est plus grave pour la France.

M. Claude Estier. Vous avez oublié la vôtre !

M. Jean-Claude Gaudin. Nous devons avoir une avancée sociale sans précédent...

M. Robert Cabé. Elle y est !

M. Jean-Claude Gaudin. ... depuis 1936 et la Libération. Résultat : le pouvoir d'achat et la protection sociale des Français diminuent. (*Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Alain Vivien. Grossier mensonge !

M. Jean-Claude Gaudin. Et la décentralisation, la prétendue grande affaire de septennat ? Le résultat en a été le lâchage financier par l'Etat des collectivités locales. (*Nouvelles protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Alain Vivien. Mensonge !

M. Jean-Claude Gaudin. Quant à la régionalisation, vous hésitez tellement, vous avez tellement peur du suffrage universel, que vous n'osez même plus organiser les élections régionales au suffrage universel alors que nous ne cessons pas de vous le demander. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.* — *Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Georges Labazée. Pourquoi ne l'avez-vous jamais fait ?

M. Jean-Claude Gaudin. Les nationalisations devaient être le fer de lance de votre politique industrielle. Résultat : un caprice idéologique, une folie financière et un mensonge social, celui de faire croire au pays qu'en nationalisant on garantit l'emploi. Cela est aujourd'hui difficile à expliquer aux sidérurgistes de Lorraine ou à ceux de Fos-sur-Mer, d'autant, monsieur le Premier ministre, que le plan acier du Gouvernement c'est, d'abord, l'aveu d'un échec, un de plus ! (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

M. le Premier ministre et de nombreux députés socialistes. Le nôtre !

M. Jean-Claude Gaudin. C'est l'échec de l'autre logique dont prétendait s'inspirer la gauche.

Je vais citer une phrase de M. le président de l'Assemblée nationale : « Il existe des règles économiques pour les capitalistes et des règles économiques pour les socialistes qui sont en complet antagonisme. »

M. Robert-André Vivien. Debout monsieur Mermaz !

M. Jean-Claude Gaudin. Eh bien non, les règles économiques sont les mêmes pour tout le monde !

Avant 1981 — et on le comprend bien — vous aviez fait des promesses, comme en 1979, quand M. Mitterrand réclamait le maintien intégral du potentiel de production d'acier de l'époque, quelle que soit l'évolution du marché mondial, et qu'il réclamait dans la proposition de loi n° 2220 signée par quelques-uns d'entre vous, la création de deux aciéries nouvelles : l'une à Denain, l'autre à Longwy.

Après avoir été élu, en 1981, M. Mitterrand Président de la République, est allé à Longwy pour déclarer : « A ceux qui étaient au premier rang des victimes d'une société injuste, je suis venu dire ici qu'ils doivent être maintenant au premier rang dans la reconstruction de notre économie. Cette reconstruction, elle se fera avec eux et pour vous. »

On comprend aujourd'hui, mes chers collègues, le désespoir des sidérurgistes qui, à juste titre, ont le sentiment d'avoir été trahis par ceux qui se prétendaient être leurs meilleurs défenseurs. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Robert Cabé. Qu'avez-vous à leur proposer ?

M. Jean-Claude Gaudin. On comprend la réaction de ce sidérurgiste qui a dit à un membre du Gouvernement : « Nous vous démissionnons. » (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Le plan acier est d'autant plus dur et brutal que trois ans ont été perdus dans le nécessaire effort de restructuration de la sidérurgie. (*Interruptions sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Robert Cabé. Et quinze ans avec vous !

M. Jean-Claude Gaudin. Aucun secteur économique n'est a priori condamné.

M. Alain Vivien. Vos propos sont scandaleux !

M. Jean-Claude Gaudin. Comme les autres secteurs en crise, la sidérurgie peut vivre, à condition d'être modernisée.

M. Robert Cabé. Vous n'avez pas été capable de le faire !

M. Jean-Claude Gaudin. La logique économique dont s'inspire le plan acier est malheureusement la seule voie possible.

M. Alain Vivien. Un peu de pudeur !

M. Jean-Claude Gaudin. Il faut remplacer un certain nombre d'emplois par des machines pour retrouver la compétitivité et, contrairement à ce que vous affirmez, ce n'est pas un choix courageux du Gouvernement ; c'est la seule solution possible ! (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

M. Gérard Gouzes. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

M. Robert Cabé. Démagogue !

M. Jean-Claude Gaudin. Parce que vous ne pouvez plus payer les déficits de la sidérurgie, qui, d'ailleurs, s'ajoutent aux autres, le Gouvernement est obligé de reconnaître la nécessité impérieuse de restructurations alors qu'il y a cinq mois seulement, M. Le Garrec — présent au banc du Gouvernement — pendant la discussion des orientations du IX^e Plan n'a même pas prononcé ce mot.

M. Robert-André Vivien. C'est vrai !

M. Michel Barnier. Très bien !

M. Jean-Claude Gaudin. Oui, effectivement, trois ans ont été perdus, ce qui rend le plan acier d'autant plus brutal. La gauche accuse, bien entendu, les gouvernements précédents de n'avoir rien fait. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

M. Robert Cabé. A juste raison !

M. Jean-Claude Gaudin. En réalité, les chiffres relatifs à l'évolution des effectifs salariés dans la sidérurgie montrent une diminution de 30 p. 100 de ces effectifs entre 1975 et 1980, alors que vous savez parfaitement, mes chers collègues, qu'après 1981 ces effectifs sont restés à peu près stables.

C'est donc parce que le processus de réduction progressive des effectifs a été interrompu pendant trois ans qu'il faut maintenant reprendre brutalement ce processus. (*Protestations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Mme Nelly Commergnat. Malhonnête !

M. Jean-Claude Gaudin. Alors, oui, nous le disons parce que nous le croyons sincèrement : la gauche s'est trompée quand elle était dans l'opposition ; la gauche s'est trompée depuis trois ans qu'elle est au pouvoir, car, dans ce domaine, vous n'avez pas voulu pratiquer la médecine et vous êtes aujourd'hui obligé d'appliquer la chirurgie ; et la gauche se trompe encore aujourd'hui avec ce plan acier-désespoir. ■

M. Robert Cabé. Les Français ne vous croient pas !

M. Jean-Claude Gaudin. Alors, monsieur le Premier ministre, qu'allez-vous faire pour le chômage ?

M. Robert-André Vivien. Rien !

M. Bernard Poinant. Proposez !

M. Jean-Claude Gaudin. Allez-vous suivre les conseils de M. Chevènement et de vos amis communistes : la relance par la dépense, la sortie du système monétaire européen et des mesures protectionnistes ? Vous ne disposez plus de marge de manœuvre pour réussir dans cette voie.

Une nouvelle tentative de relance amènerait inévitablement une explosion de l'inflation, et donc l'effondrement de notre balance des paiements.

M. Robert Cabé. Vous êtes bien placé pour parler !

M. Jean-Claude Gaudin. Allez-vous, au contraire, tenter de maintenir votre plan de rigueur pour améliorer la compétitivité de nos entreprises ?

M. Alain Vivien. Quelles sont vos propositions ?

M. Jean-Claude Gaudin. Ce n'est pas nous qui gouvernons, c'est vous ! Alors c'est vous qui devez prendre la responsabilité de ce que vous faites ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

M. Alain Vivien. Voilà l'aveu !

M. Robert Cabé. Aveu d'impuissance !

M. Jean-Claude Gaudin. Là le spectre de trois millions de chômeurs au printemps de 1985 pourrait devenir, hélas ! une réalité.

M. Alain Vivien. Où sont vos propositions ?

M. Robert Cabé. Ils n'en ont jamais eu !

M. Jean-Claude Gaudin. Certès, revenant des Etats-Unis, M. Mitterrand semble avoir découvert les vertus du libéralisme.

M. Guy Chanfrault. Mieux vaut les Etats-Unis que les safaris !

M. Alain Vivien. Ce n'est que du bavardage, monsieur Gaudin !

M. Robert Cabé. C'est un discours de salon !

M. Jean-Claude Gaudin. Il commence d'ailleurs à présenter aux Français un nouvel aspect.

Mais même si l'acteur principal a changé de costume, le décor reste identique. C'est celui d'une intervention croissante de l'Etat.

M. Alain Vivien. C'est du creux ! M. Gaudin est tombé dans le Vieux Port !

M. Jean-Claude Gaudin. ... un Etat qui ne peut plus être un Etat providence, mais qui chaque jour devient davantage un Etat percepteur.

Le fonds monétaire international...

M. Raymond Forni. Tout y passe !

M. Jean-Claude Gaudin. ... organisme compétent et respecté, s'il en est, affirme que la part totale des dépenses publiques dans le produit national brut en France a atteint le chiffre alarmant de 49,9 p. 100.

M. Raymond Forni. C'est un discours de préau d'école !

M. Jean-Claude Gaudin. Enfin, sur l'Europe, vous ne réussissez pas mieux. Vous aurez beaucoup de mal à faire croire aux agriculteurs de notre pays que Bruxelles a été pour eux un succès.

M. Alain Vivien. C'est pour cela que vous prenez Herlant avec vous !

M. Gabriel Kaspereit. Le Gouvernement s'est couché à Bruxelles !

M. Jean-Claude Gaudin. Alors, monsieur Alain Vivien, au-delà du maintien, du départ ou de l'exclusion des ministres communistes du Gouvernement, au-delà de la participation sans soutien ou du soutien sans participation du parti communiste à votre action...

M. Robert-André Vivien. Ramadier tu nous manques !

M. Jean-Claude Gaudin. ... ce qui compte malheureusement pour nous aujourd'hui c'est que la France connaît la récession la plus grave depuis 1945, au moment où tous les autres pays repartent de l'avant.

Ce qui compte pour nous aujourd'hui, c'est que la baisse des importations résulte directement de la baisse du pouvoir d'achat, c'est-à-dire de l'appauvrissement des Français.

Ce qui compte pour nous, malheureusement, aujourd'hui, c'est que votre lutte contre le chômage n'est qu'une politique de l'indice qui se borne à transformer des chômeurs en inactifs pour dégonfler les statistiques officielles.

Ce qui compte pour nous, malheureusement, aujourd'hui, c'est que la France est devenue l'un des premiers pays emprunteurs du monde.

Oui, face à ces échecs inquiétants, vos querelles, mesdames et messieurs, paraissent bien dérisoires. Elles ne nous intéressent pas, elles ne nous concernent pas !

M. Claude Wilquin. Qu'est-ce que vous faites ici ?

M. Jean-Claude Gaudin. Mais nous comprenons que, devant un tel constat d'échec, vos partenaires communistes souhaitent prendre du recul. Face au désenchantement des travailleurs, ils ne veulent plus assumer la responsabilité d'une politique qu'ils ont pourtant approuvée pendant trois ans. Mais une seule chose les retient d'abandonner votre navire — je l'ai dit tout à l'heure et je le répète — ...

M. Claude Wilquin. Vous êtes un clown pas blanc !

M. Jean-Claude Gaudin. ... c'est la perspective de la loi électorale pour les élections législatives de 1986.

M. Alain Vivien. Cela vous fait peur !

M. Jean-Claude Gaudin. Monsieur le Premier ministre, pour nous, et quoi qu'il arrive au sein de votre majorité, une chose est claire et, à travers le Parlement, je veux le dire aux Français, qui doivent le savoir : en aucun cas vous ne trouverez auprès de l'opposition une solution de rechange. (*Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

De nombreux députés socialistes. Une autre ! Une autre ! Encore !

M. Jean-Claude Gaudin. Pour nous, la seule alternative à votre politique, c'est l'alternance démocratique et républicaine.

M. Gérard Gouzes. Sans programme !

M. Jean-Claude Gaudin. ... qui permettra de rendre aux Français la confiance dans leur avenir et la foi dans leur pays.

Aussi, vous êtes contraint aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, de supplier votre majorité en demandant à toutes ses composantes la confiance pour votre Gouvernement.

Sans doute, mesdames et messieurs les députés, y a-t-il chez nos collègues communistes quelques-uns parmi eux qui, dans leur jeunesse, ont été enfants de chœur.

M. Robert-André Vivien. Du coloné ! (Rires.)

M. Jean-Claude Gaudin. Ils se souviendront alors que, le jeudi saint, est traditionnellement célébré l'office dit des présanctifiés, où les célébrants s'allongent face contre terre. (Rires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Mauroy, mes chers collègues, ne vous en demandez pas tant. Il veut, suivant sa propre expression, sans doute inspirée par la Semaine sainte : que vous repronciez vos vœux (Mimes pour rires.)

Souffrez alors, messieurs, que l'opposition vous interroge : s'agit-il de vœux temporaires ou de vœux perpétuels. (Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

D'après ce que l'on dit ici ou là, le noviciat aura été rude et, en bon directeur de conscience, M. le Premier ministre vient de vous présenter habilement quelques remontrances. M. Mauroy vous demande un vœu d'obéissance.

Un député socialiste. Amen ! (Rires.)

M. Jean-Claude Gaudin. Sans doute a-t-il compris qu'il s'agit là d'un vœu pieux, dont plus d'un, nous en sommes persuadés, n'hésitera pas à se délier sans même lui demander une dispense.

Quant au vœu de pauvreté, monsieur le Premier ministre, celui-là vous l'avez déjà imposé aux Français. (Rires et applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Un député socialiste. Et le vœu de chasteté ?

M. Jean-Claude Gaudin. Je n'osais pas l'évoquer, monsieur, après ce que M. le Premier ministre nous a dit tout à l'heure sur la démographie. Mais je ne doute pas que vous ne l'appliquiez pas ! (Rires et mouvements divers.)

En tous cas, monsieur le Premier ministre, vous ne serez pas surpris que le groupe U.D.F., qui a toujours combattu depuis trois ans votre politique, vous refuse la confiance que vous demandez. (Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. Roland Huguot. On l'espère bien !

M. le président. La parole est à M. Lajoinie. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

M. Robert-André Vivien. Les socialistes, n'applaudissent pas M. Lajoinie !

M. le président. Restez calme, monsieur Vivien. Vous allez certainement y parvenir. Bornez-vous à faire des gestes ! (Rires sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. Monsieur Lajoinie, vous avez la parole.

M. André Lajoinie. Monsieur le Premier ministre, vous venez, par votre déclaration de politique générale, d'engager la responsabilité du Gouvernement.

Il y a près de trois ans, vous présentiez pour la première fois le programme du Gouvernement de la gauche devant l'Assemblée nationale, et le groupe communiste vous apportait sa confiance.

Les engagements du Président de la République et l'accord si noué entre le parti socialiste et le parti communiste en juin 1981 dégageaient suffisamment de convergences pour nous permettre non seulement de soutenir le Gouvernement, mais d'y participer afin de réaliser le changement approuvé par les Français.

Les communistes, avec leur originalité et leur sensibilité, se sont attelés avec dévouement et de manière constructive à la mise en œuvre des orientations voulues par le suffrage universel.

Alors que la réalisation de ces engagements communs s'est heurtée — et se heurte toujours — à une opposition résolue des forces de la droite et du capital, nous n'avons cessé d'appeler au soutien et à l'intervention des travailleurs, seul moyen de surmonter les obstacles et d'aller de l'avant.

Cette politique claire et nette, nous l'appliquons résolument. Nous ne l'avons pas changée et nous n'entendons pas la changer.

Vous avez souligné, monsieur le Premier ministre, que des points de vue différents s'expriment au sein de la gauche.

Il faut préciser que ces différences d'appréciation ne portent pas sur les objectifs proposés et ratifiés en 1981, et rappelés dans l'accord des partis socialiste et communiste de décembre dernier.

Dans l'accord de 1981, nous ne masquions pas les difficultés de la tâche qui devait tenir compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur et des nécessaires équilibres économiques et financiers.

Mais, tant en 1981 qu'en 1983, les accords de la gauche sont nets et clairs en ce qui concerne notre décision commune d'impulser résolument le progrès économique et social.

En 1981, nous nous prononcions pour « créer les conditions d'une nouvelle croissance économique et d'une lutte efficace contre le chômage et pour la réduction des inégalités sociales ».

En 1983, nous venons de réaffirmer la nécessité de « nouvelles avancées significatives dans des domaines aussi importants que la croissance, l'emploi et la justice sociale », ou encore notre commune résolution du maintien du pouvoir d'achat moyen des salariés et de nouveaux progrès vers la justice fiscale et la revalorisation des bas salaires.

Mais il y a, c'est vrai, des différences d'appréciation sur tels ou tels moyens à mettre en œuvre pour parvenir à tenir nos engagements.

Faut-il en être sûr et, à plus forte raison, faut-il dramatiser ces différences de point de vue sur la manière d'avancer ?

Nous ne le croyons pas. Le soutien à l'action du Gouvernement dans la majorité n'a jamais signifié un accord automatique et inconditionnel, l'égard de toutes ses décisions.

Et il est arrivé souvent dans cette assemblée qu'aussi bien le groupe communiste que le groupe socialiste infléchissent sérieusement les décisions gouvernementales.

Actuellement, il est vrai que nous pensons que la politique industrielle du Gouvernement pourrait être meilleure pour répondre à la montée inquiétante du chômage.

Déjà, Georges Marchais avait alerté le Gouvernement, de cette tribune, le 19 octobre 1983, sur la nécessité d'une grande politique industrielle, capable de contribuer au redressement national et au recul du chômage.

Malheureusement, les perspectives de croissance quasi nulles pour l'économie ou en baisse pour toute une série de secteurs, comme la sidérurgie ou les charbonnages, ne créent pas les conditions de la réalisation des objectifs définis en commun.

Nous proposons des solutions qui nous paraissent mieux à même de répondre aux objectifs, que je viens de rappeler, de lutte contre le chômage.

C'est le cas pour la sidérurgie où, avec les mêmes sommes d'argent prévues, nous croyons possible d'éviter la démolition d'usines modernes et les suppressions massives d'emplois.

Car nous continuons de penser que les mesures prises ne réduisent pas les pertes financières. La sidérurgie française n'est pas condamnée à voir réduire sans cesse ses débouchés, alors que nos importations directes ou indirectes d'acier couvrent 52 p. 100 de nos besoins.

Le risque est grave, avec les réductions de ses capacités, de voir affaiblir notre sidérurgie à l'échéance de 1987 où la disparition de quotas laissera la place à la concurrence de sidérurgies étrangères plus fortes et plus diversifiées.

Nos industries nouvelles, comme l'électronique, ont besoin d'une mécanique forte et donc d'une sidérurgie moderne et diversifiée, tout comme la relance du bâtiment et des travaux publics.

Et qu'on ne vienne pas nous parler de facilité, de manque de courage ou de solutions simplistes. Monsieur le Premier ministre, vous savez fort bien que le parti communiste, quand cela a été nécessaire, n'a pas manqué de courage, y compris quand, à la Libération, il a fallu appeler les mineurs à retrousser les manches pour redresser le pays, et vous le savez mieux que personne. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

C'est au contraire à un effort nouveau d'imagination et de créativité que nous appelons pour sortir des sentiers battus qui ont conduit dans le passé à l'aggravation de la situation.

La facilité serait surtout de croire qu'on peut résoudre les graves problèmes que connaissent les régions sinistrées comme la Lorraine, en y transférant des entreprises qui, du fait du manque de croissance, ne pourraient pour l'essentiel qu'être prélevées dans d'autres régions qui, comme l'Île-de-France, sont en butte à une croissance rapide du chômage.

Ce faisant, nous jouons notre rôle de proposition, comme doit le faire un parti de la majorité, et nous sommes fondés à espérer être entendus par le Gouvernement.

Et à ce sujet, nous souhaitons que ce dernier accepte de discuter avec les organisations syndicales et accablées et prenne en compte leurs propositions et leurs remarques. S'il n'en était pas ainsi, comment les travailleurs pourraient-ils considérer que les droits nouveaux que nous avons votés contre la droite, et qui constituent un progrès considérable, soient entrés dans la vie ?

Il en est de même dans le domaine de l'école. Autant nous réaffirmons notre accord avec l'objectif du Président de la République d'aller progressivement vers un service public, laïque et gratuit de l'éducation nationale, autant nous craignons que le projet de loi fige la division et la concurrence scolaire, et donc hypothèque l'avenir de l'école publique, alors qu'il faudrait la rénover et la développer pour qu'elle réponde mieux à sa mission comme nous le proposons en suggérant le vote d'un collectif budgétaire pour préparer la rentrée prochaine.

C'est pourquoi, alors que la droite accentue son attaque contre l'école de la République, nous participerons, avec le parti socialiste, aux manifestations organisées par le comité national d'action laïque, le 25 avril, afin d'aider à modifier le projet gouvernemental, dans le même esprit qui a motivé notre participation à la marche des sidérurgistes du 13 avril. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*) Nos propositions constructives sur les moyens de réaliser nos objectifs communs ne font qu'attester du pluralisme de la gauche, qui est une réalité historique.

D'ailleurs, dans l'accord de 1981, il était indiqué notre attachement commun à la personnalité propre et aux positions fondamentales de chacun de nos partis. Nous y tenons beaucoup pour notre part, d'autant plus que l'histoire montre — et l'avenir le confirmera — le caractère irremplaçable de l'action du parti communiste.

Le pluralisme de la gauche, qui doit être un facteur d'enrichissement, suppose, nous en sommes d'accord, le respect du partenaire, mais ce respect doit être mutuel pour que le pluralisme soit une réalité vivante.

Comment parler de respect envers un grand parti de la majorité lorsqu'on assiste dans les médias publics à un traitement indigne envers le parti communiste (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*) dont l'action est déformée, caricaturée de manière haineuse, sans parler des annulations injustifiées et scandaleuses d'élections dans des communes dont ses élus assurent la direction ? (*Applaudissements sur les bancs des communistes.* — *Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

De tels faits, une telle attitude des médias publics, qui devraient veiller à la liberté et à l'honnêteté de l'information, doivent interpellier les hommes de gauche de ce pays.

En faisant ces observations et ces propositions, nous ne sous-estimons pas les acquis démocratiques et sociaux réalisés depuis 1981.

Des réformes de caractère durable ont rompu avec la politique antérieure de la droite. Les nationalisations des neuf groupes industriels et du secteur bancaire et financier constituent un progrès riche en potentialités d'avenir. Mais il est temps que ces nationalisations soient mises au service de la politique de croissance, de création d'emplois dans des productions compétitives et modernes pour la reconquête du marché intérieur et pour une bonne coopération internationale, comme l'ont réclamé à plusieurs reprises non seulement les élus communistes, mais aussi les élus socialistes.

La décentralisation, qui constitue une réforme profonde et porteuse d'avenir, doit être menée à bien. La rénovation de la fonction publique et l'extension des droits des travailleurs constituent des progrès importants qu'il convient de concrétiser partout.

Avec la retraite à soixante ans et la cinquième semaine de congés payés, il faut saluer l'effort prioritaire fait en matière de recherche, de formation professionnelle et de culture.

Des premières mesures vers la justice fiscale, avec la création d'un impôt sur les grandes fortunes et la taxation des hauts revenus, ont été réalisées. Mais il est temps d'impulser de nouvelles avancées dans ce domaine, comme l'a prévu l'accord de décembre 1983 entre les deux partis de gauche.

C'est d'autant plus nécessaire que la mise en œuvre de la politique de croissance, de développement industriel et agricole, absolument indispensable pour le redressement national et la lutte contre le chômage, exige de nouveaux moyens financiers. Ceux-ci doivent être pris là où ils sont.

C'est pourquoi nous avons proposé un débat au cours de cette session sur la justice fiscale, en préparation du budget 1985, afin de nous permettre de formuler nos propositions.

Nous croyons qu'il faut s'attaquer aux privilèges des revenus du capital, notamment à travers l'« avoir fiscal », comme l'avait proposé le Président de la République dans ses cent dix propositions, mettre un terme au scandale de l'emprunt Giscard, qui coûtera, si rien n'est fait, aux contribuables plus de cent milliards de nouveaux francs pour une souscription initiale de 6,5 milliards. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et sur plusieurs bancs des socialistes.*) Il faut améliorer le rendement de l'impôt sur les grandes fortunes, taxer l'évasion des capitaux. La France pourrait proposer cette mesure au plan de la Communauté européenne, comme le demande le Gouvernement grec, afin d'éviter de financer l'économie américaine au détriment de nos investissements productifs.

Des sommes importantes peuvent être ainsi dégagées pour l'investissement créateur d'emplois, tout en contribuant à réduire les inégalités sociales les plus criantes.

Le grand capital et la droite, responsables de l'état de délabrement dans lequel nous avons trouvé l'économie (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*) persistent dans une politique contraire à l'intérêt national.

Le grand patronat, depuis trois ans, refuse d'investir — vous l'avez confirmé, monsieur le Premier ministre — tout en réclamant toujours plus d'aides de l'Etat et de dégrèvements fiscaux. Il favorise la fuite des capitaux.

Le programme du C. N. P. F. est de réduire le pouvoir d'achat, de licencier sans entrave, d'attaquer la protection sociale et d'empêcher l'exercice des nouveaux droits des travailleurs dans les entreprises.

La volonté du groupe Peugeot-Citroën de réduire l'activité de plusieurs unités de production en région parisienne et de licencier des milliers de travailleurs est à cet égard significative, tout comme celle de Michelin qui annonce des licenciements massifs alors qu'il refuse d'investir en France depuis des années.

M. Roger Corrèze. Et Renault ?

M. André Lajoinie. La droite mène un combat acharné, agressif, un combat de classe contre la politique nouvelle. Au Parlement, elle n'a cessé de multiplier les obstacles contre les réformes importantes qui ont été engagées.

Les forces de l'argent voudraient renouer avec la politique qui a plongé la France dans la crise en important dans notre pays les méthodes de Reagan et de Thatcher.

La droite suscite la recrudescence du racisme et des idées fascistes.

R.P.R. et U.D.F. contestent la présence de ministres communistes au Gouvernement et dénoncent même l'illégitimité du Président de la République, exprimant à travers une campagne violente contre la gauche le refus de l'alternance et de respect du suffrage universel. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et sur plusieurs bancs des socialistes.* — *Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

La politique de changement s'est heurtée à l'aggravation de la crise dans les pays capitalistes et aux coups portés par le patronat et la droite. Les Etats-Unis mènent une véritable guerre économique dont les effets pèsent, dans notre pays, sur les investissements, les prix et les frais financiers.

Les travailleurs ont rejeté en 1981 la politique de déclin national et d'enlèvement dans la crise. Ils apprécient les avancées réalisées mais ils ont également conscience que des objectifs importants restent à atteindre. Et ils ont des raisons objectives pour être inquiets et exprimer leurs préoccupations.

Les effets d'une croissance en stagnation se font durement sentir sur l'emploi et le pouvoir d'achat. Plusieurs secteurs industriels connaissent des situations difficiles, comme la sidérurgie, les charbonnages, les chantiers navals, l'automobile, les textiles, la chimie, le textile. Même les secteurs dits de pointe, comme l'électronique, procèdent à des licenciements.

M. Roger Corrèze. L'accouchement est difficile !

M. André Lajoinie. Après avoir été stabilisé autour de deux millions de chômeurs, le chômage connaît une aggravation sensible, avec une progression de 125 000 demandeurs d'emploi sur le premier trimestre de 1984. Vous-même, monsieur le Premier ministre, avez estimé le nombre de chômeurs à 2 450 000 en 1984, et au rythme actuel, ce chiffre risque d'être dépassé. *(Sur les bancs du rassemblement pour la République et l'Union pour la démocratie française.)*

M. Yves Lancien. Voilà la vérité !

M. André Lajoinie. Vous semblez, messieurs, vous réjouir de la montée du chômage alors que vous en avez la responsabilité ! *(Références sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.)*

M. Roger Corrèze. Vous l'avez doublé en trois ans !

M. André Lajoinie. La baisse des emplois dans l'industrie se poursuit à un rythme inquiétant.

Le pouvoir d'achat, après avoir progressé pour les salaires isins du S. M. I. C., baisse depuis un an. Il en est de même pour les familles et le revenu paysan, alors que dans le même temps, l'activité boursière le confirme, les revenus du capital ont augmenté de 14,1 p. 100 en 1983, soit près de deux fois plus que les améliorations de salaires réellement obtenues.

L'expérience montre abondamment que cette situation n'est pas un mauvais moment à passer, préparant une nouvelle crise. Il est au contraire à craindre que les dérèglements de notre économie, les retards pris, ne handicapent gravement les possibilités de développement à venir.

Depuis trois ans, les communistes sont au Gouvernement même ils sont auprès des travailleurs parce que c'est le mouvement populaire qui a permis le changement en 1981 sur la base d'engagements pris et que, sans les communistes, il n'y aurait pas eu de majorité de gauche.

Aujourd'hui comme hier, le parti communiste est un élément déterminant de l'union de la gauche.

Nous n'avons qu'un objectif, c'est d'avancer dans la mise en œuvre des engagements de 1981 de croissance, d'emploi, de justice sociale. La réussite de cette politique est une condition pour empêcher la droite de prendre la revanche à laquelle elle vise.

Nous voulons gagner la bataille de l'industrie nationale et de l'emploi. C'est le sens de nos initiatives et de nos propositions. La crise n'est pas fatale. Elle est liée directement à la cumulation du capital et à une recherche de profit à court terme qui entraîne une véritable guerre économique des sociétés multinationales contre les travailleurs. Il n'est pas vrai que les licenciements sont le corollaire du progrès technique.

Le patronat utilise le progrès technique pour accroître la productivité, consacrer les gains à son profit exclusif et pour réduire l'emploi.

Les députés communistes sont des partisans résolus de la modernisation de notre industrie pour mieux répondre aux besoins toujours plus diversifiés des individus, réduire les activités pénibles et répétitives.

Les économies qu'assurent l'informatique et la robotique peuvent permettre de libérer des ressources accrues pour la maison et la recherche, lesquelles sont indispensables au développement des forces productives. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé que 10 p. 100 en moyenne du produit national soit consacré à la formation.

L'emploi doit être un critère décisif pour l'Etat dans ses rapports avec les entreprises, les crédits publics, les avantages sociaux, les crédits bancaires devant être accordés avec des critères précisés en matière d'emploi, de manière à concentrer l'effort industriel sur le marché intérieur et à lutter contre la spéculation et le parasitisme financier qui est une tradition du capitalisme en France.

Le C. N. P. F. prétend créer des emplois à condition de bénéficier d'exonérations fiscales ou de charges sociales. Mais l'exemple du textile, où le patronat a bénéficié de plus de 3 milliards d'exonérations de charges sociales, montre qu'il n'en est rien puisque 20 000 emplois ont été ou seront supprimés.

Le secteur public peut contribuer efficacement au renforcement de l'appareil de production national, pour mieux résister aux pressions internationales. Des projets existent de productions compétitives dans nos entreprises nationales. Il faut les mettre en œuvre avec, évidemment, les moyens financiers indispensables.

Monsieur le Premier ministre, notre débat d'aujourd'hui sur les meilleurs moyens de la politique économique à mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs de plein emploi et de progrès social ne doit pas être détaché de la vie des hommes et des femmes de ce pays.

L'arrivée de la gauche au pouvoir a suscité un immense espoir chez tous ceux qui souffrent de cette société capitaliste d'exploitation et d'injustice.

Les réformes mises en œuvre au début du septennat ont confirmé cette espérance d'une vie meilleure. Mais vous le savez bien, monsieur le Premier ministre, la déception et le mécontentement remplacent trop souvent, hélas ! l'espoir et la confiance chez les travailleurs.

Comment en serait-il autrement quand, chaque mois, des dizaines de milliers d'hommes et de femmes sont licenciés, rejetés au chômage sans qu'ils aient pu discuter de l'avenir de leur entreprise, des productions possibles, alors qu'il y a tant à faire pour satisfaire nos besoins nationaux et contribuer à nos exportations ?

Comment en serait-il autrement, quand l'entrée dans la vie pour nos jeunes se fait malheureusement trop souvent à l'A. N. P. E. ?

Comment en serait-il autrement, quand les difficultés s'installent dans les familles populaires — notamment dans les familles de chômeurs — alors que les gaspillages et l'étalement du luxe des privilégiés de la fortune n'ont jamais été aussi insolents ?

Il faut écouter, monsieur le Premier ministre, la voix de ces travailleurs qui nous ont fait confiance pour trouver des solutions et qui, aujourd'hui, s'interrogent.

Il est temps encore de redresser la barre et de prendre les mesures nécessaires pour s'attaquer, de manière résolue, aux graves problèmes que connaît le pays.

Nos remarques, nos critiques vis-à-vis de tel ou tel projet gouvernemental, tout comme nos propositions ou suggestions, n'ont qu'un but : améliorer l'action de la majorité, parvenir à des solutions meilleures, répondre mieux à l'attente de notre peuple.

Sur la base de notre accord sur les objectifs définis en 1981 et rappelés en 1983, il existe, c'est vrai, des divergences sur les moyens de les réaliser. Mais la discussion doit permettre d'avancer, de trouver des solutions mieux appropriées à condition, évidemment, qu'il y ait la volonté de prendre en compte nos remarques et propositions.

Notre participation au Gouvernement et à la majorité, je l'ai rappelé, n'a rien d'inconditionnel. En approuvant celle-ci, notre XXIV^e congrès en avait bien fixé son but : réaliser les objectifs ratifiés par le suffrage universel, aller de l'avant vers le progrès social et démocratique.

Il est bien évident, aujourd'hui, que ces objectifs de 1981 seraient remis en cause si des moyens suffisants pour les mettre en œuvre n'étaient pas arrêtés par le Gouvernement.

C'est dire toute l'importance de nos propositions sur les moyens d'une grande politique industrielle, seule à même de faire reculer le chômage, et sur la politique financière indispensable.

Je rappelle que la politique définie par notre congrès est une politique de rassemblement populaire et d'union de la gauche sur des objectifs déterminés en commun. Mais l'union de la gauche, pour qu'elle soit féconde et belle, suivant votre expression, monsieur le Premier ministre, suppose la discussion et la prise en compte à tout moment des propositions de chaque partenaire. C'est la base de la coopération loyale et efficace indispensable.

C'est le sens de ce que nous souhaitons, dans l'intérêt des travailleurs et du pays.

Telles étaient les observations que mon groupe m'a chargé de faire à cette tribune, après vous avoir écouté attentivement. *(Vifs applaudissements sur les bancs des communistes. — Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)*

M. Pierre Mauger. Ce n'était pas la peine de faire toute cette séance pour cela !

M. le président. La parole est à M. Labbé. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)*

M. Claude Labbé. Monsieur le Premier ministre, vous avez été autorisé à engager la responsabilité de votre Gouvernement, à poser ce que l'on appelait naguère, sous de précédentes Républiques, la question de confiance. Mais quelle responsabilité ? Mais quelle confiance ? Et comme ces mots paraissent dérisoires et vidés de leur sens si on les applique à la situation présente.

La responsabilité. On peut s'interroger sur votre conception personnelle sur ce point et se demander si vraiment, à un moment quelconque et sur n'importe quel sujet, vous vous êtes senti une seule fois considéré comme responsable.

Vous invoquez constamment le passé, l'héritage, l'action de vos prédécesseurs, en ignorant superbement que vous avez trouvé des caisses pleines, un pays considéré et rassemblé. Aujourd'hui, qu'en avez-vous fait ?

Un député socialiste. Nous avons trouvé aussi une industrie archaïque !

M. Claude Labbé. Vous expliquez que seule la durée, le long terme peuvent vous permettre de justifier votre politique. Mais le temps n'est plus où vous pouviez réfuter le procès d'intention. Vous êtes au pouvoir depuis presque trois ans, au milieu de la législation, et vous vous êtes vanté — vous nous avez même dit que vous en étiez fier — d'avoir mis en œuvre un bon nombre de propositions, quatre-vingt-dix, je crois, correspondant à vos engagements communs de 1981. Vous ne pouvez pas nier avoir engagé délibérément la France dans la voie d'une socialisation qui cumule tous les échecs, notamment dans les domaines économique et social, et que nous pouvons aujourd'hui largement juger.

Vous mettez régulièrement en avant la crise, cette crise mondiale qui, malgré sa réalité, vous sert d'alibi bien commode. Mais c'est précisément parce qu'elle est mondiale, parce qu'elle est internationale que nous pouvons juger de la manière dont les autres nations, celles qui nous entourent, notamment, la combattent efficacement sans pour autant l'invoquer en permanence. Si la France s'affaiblit, ce n'est pas du fait de la crise, mais de votre incapacité à en maîtriser les effets.

Pour vous, l'irresponsabilité est un dogme et la véritable question qui se pose aujourd'hui est celle-ci : serez-vous autorisé à poursuivre votre action politique dans la même irresponsabilité ? *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)*

La confiance, c'est sans doute pour vous la chose du monde la moins partagée, le bien qui vous fait le plus défaut. Vous n'avez pas la nôtre, vous n'avez pas celle des Français. Ils vous le disent tous les jours, et de toutes les manières. Il suffit d'additionner tous ces scrutins dominicaux, qui sont autant de désaveux, ces sondages dont la concordance impressionnante quand ils montrent un Président de la République devenu un M. Tiers et vous-même réduit au quart des intentions favorables. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Il suffit d'observer ces manifestations de rue...

M. Pierre Mauger. Très bien !

M. Claude Labbé. ... dont la détermination tranquille mais résolue monte comme une vague de fond.

M. Alain Vivien. Vous verrez ça le 25 !

M. Claude Labbé. Mais vous ne disposez même pas de la confiance de votre majorité, puisque vous voilà contraint de vous livrer à cette parodie politique, qui aurait certainement gagné à être plus discrète. Une décision brutale pour une procédure désuète, un scénario monté avec soin où rien ne manque, y compris le suspense ménagé d'une longue suspension de séance, mais aussi le nouveau témoignage du mépris élyséen

pour une assemblée que l'on n'hésite pas à bousculer — et je dis cela, non pas pour nous, l'opposition, mais à propos d'une majorité socialiste, si fidèle dans le soutien qu'elle apporte à votre politique d'échec, que, malgré quelques incartades, elle mériterait une meilleure considération.

Nous nous sentons parfaitement étrangers à ce débat entre la majorité de la majorité et son opposition interne. Il n'a d'importance, il n'a d'intérêt que pour vous, pour pour la France. Il n'intéresse pas les Français...

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Claude Labbé. ... qui estiment qu'en ce moment précis, et vous choisissiez de vider publiquement vos querelles internes de plus sérieuses questions devraient être évoquées dans cette assemblée. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)*

Ainsi, nous étions tentés de vous laisser face à face, seuls sans nous, jouer cette mauvaise comédie. Mais il s'agit au moins d'une déclaration de politique générale. L'opposition doit donc s'exprimer et tenter de donner à ce débat un caractère plus sérieux. Car, pour le reste — la mise au net — vous ne sortirez pas blanchis ce soir. Notre rôle consiste aussi à dénoncer ce que vous appelez l'éclaircissement et qui n'est que la projection d'un rideau de fumée destiné à voiler les inquiétantes données de la situation économique, les menaces contre la liberté et la montée constante de l'insécurité. *(Protestations sur les bancs des socialistes.)*

Nous ne sommes pas dupes de ce montage politicien.

Ce soir, lors de la minute de vérité, au moment du scrutin rien ne sera changé. A l'issue d'une palinodie dont chacun pouvait à l'avance décrire l'exact déroulement, la coalition pour suivre sa route cahotante.

Monsieur le Premier ministre, vous vous êtes montré ferme dans le verbe. Les socialistes vont marquer leur soif d'orthodoxie et de fidélité. Les communistes, eux, poursuivent un politique de duplicité sans subtilité. Ils savent que, quoi qu'il fassent, ils bénéficieront de l'immunité totale. Comment, en effet, se passer d'un allié aussi précieux qui rappelle, à juste titre, les sources du pouvoir et l'alliance de 1981 ?

M. Pierre Mauger. Qui t'a fait roi ?

M. Claude Labbé. Comment ne pas compter avec la C.G.T cette force de dissuasion qui sait si bien souffler alternativement le chaud et le froid ?

Le départ des ministres communistes, c'est la grande illusion la divine surprise, dont on parlera sans doute jusqu'en 199 pour abuser les naïfs et tenter de créer un effet de diversion supplémentaire.

M. Joseph Gourmelon. C'est vous qui en parlez !

M. Claude Labbé. Pour nous qui sommes l'opposition, qui nous considérons comme déjà responsables de l'avenir, mais de l'avenir seulement, nous voulons dépasser ce psychodrame entre socialistes et communistes qui ne relève pas vraiment du débat parlementaire.

Pour nous, ce débat se situe clairement. Il s'agit de la responsabilité de l'ensemble de la majorité gouvernementale, socialiste et communistes étroitement confondus...

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Claude Labbé. ... en face de l'ensemble des Français. Voici ce qui est en cause ! *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)*

Ce sera d'ailleurs l'essentiel de notre propos, qui pourrait être entièrement polémique, puisque vous nous donnez une extraordinaire occasion de mettre en lumière, de mettre à net, ou d'éclaircir, selon vos propres expressions, toutes les contradictions et toutes vos incohérences. Mais avons-nous temps pour cela ?

Vous ne devez pas espérer pouvoir impunément vous dissocier sans vous séparer. La responsabilité du pouvoir ne se partage pas. Vous devez l'assumer entièrement en nous épargnant ce travail dans le flou artistique, où vous êtes passé maître.

Voyons clairement les faits. Les communistes ne changent pas. Tout le monde reconnaît cela comme une évidence. Pourquoi changeraient-ils une ligne de conduite qui a au moins

mérite d'être constante ? Ils se déterminent en fonction d'une logique qui n'appartient qu'à eux seuls. Ils sont, comme le disait le général de Gaulle, séparés.

M. Alain Bonnet. Il les avait pris au gouvernement !

M. Claude Labbé. Quand nous écoutons les dirigeants communistes, nous trouvons, à l'extérieur, leurs propos singulièrement dominateurs. Ces prétentions à peser sur la politique française ne paraissent nullement justifiées ni proportionnelles à leur représentation dans cette Assemblée, et surtout à leur audience dans le pays.

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. C'est vrai !

M. Claude Labbé. C'est au moins un point qui paraît clair à tout le monde, et sans doute sur bien des bancs du groupe socialiste.

Les socialistes changent-ils ? Nous observons que le Gouvernement que vous dirigez n'a pas varié dans sa composition, que la majorité parlementaire est identique et que, malgré des tensions internes dues aux personnes et aux idées, il continue avec arrogance de faire fausse route. Quoi de nouveau, en effet, dans les déclarations récentes du Président de la République chargé de définir les grandes orientations ? Rien, si ce n'est la confirmation d'une volonté de poursuivre une mission idéologique en ne tenant compte des réalités que lorsqu'elles constituent un obstacle infranchissable dressé sur son parcours. Vous ne changez pas au fond et vos virages sont plus tactiques que réels si l'on y regarde de près.

Je me souviens de Léon Blum, alors président du Conseil, s'adressant à la crise et à l'inflation : « Non, disait-il, tu n'iras pas plus loin. Et non seulement tu n'iras pas plus loin, mais désormais tu dois reculer ». Aujourd'hui comme hier, c'est vous qui reculez quand les difficultés s'avancent. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

M. Gabriel Kaspereit. Eh oui !

M. Claude Labbé. Votre chemin de crête, c'est le record du chômage, et vous venez d'inventer une notion aussi intéressante que baroque — cela date d'hier après-midi — le zéro positif. *Rires et applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*

Comme on est loin des promesses ! Souvenez-vous, monsieur Mauroy, du discours de Denain. Personne ne l'a oublié, sur aucun de ces bancs, en particulier sur ceux-là. (*L'orateur désigne les bancs des communistes.*)

Les socialistes sont frappés d'un mal héréditaire : au-delà des hommes qui passent, le socialisme fait la preuve qu'il n'est le vecteur d'aucune réussite.

M. Gabriel Kaspereit. C'est très vrai !

M. Claude Labbé. A certains moments, vous semblez accepter les échappées libérales. Mais il ne s'agit jamais d'une modification profonde.

Votre politique industrielle en donne une remarquable illustration. Lorsque les faits dans leur brutalité et les événements qu'ils suscitent vous prennent au collet, vous réagissez sporadiquement, alors que l'on ne peut dissocier ni des régions ni des ranches industrielles de l'ensemble national. Vous créez quelques espaces de liberté, sans admettre qu'il faut tout libérer. Et nous, nous disons : pas d'intervention de l'Etat, plus d'autorité de l'Etat, voilà la règle. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Il faut inverser un processus mortel pour l'entreprise, c'est-à-dire pour l'économie. En multipliant les interventions de l'Etat où il n'a rien à faire, vous réduisez sa force et sa crédibilité où elle devrait s'exercer, par exemple dans la protection des citoyens, dans le maintien de l'unité nationale, dans la solution des conflits catégoriels. Un pouvoir touche à tout qui sacrifie accessoire à l'essentiel, voilà où nous en sommes parvenus, où il faut changer. Voilà dans quelles conditions nous aurions dire que les socialistes changent.

M. Robert Cabé. Ah ! ah !

M. Claude Labbé. Vous percevez mal les potentialités de notre peuple. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*) Vous sous-estimez sa capacité d'initiative, d'innovation et même son génie.

Ecoutez tous ces dirigeants d'entreprise qui détiennent, eux, les clés d'une nouvelle croissance, d'un redressement, d'emplois nouveaux et qui constituent une force vive dans notre pays. Que vous disent-ils quand ils vous crient leur vérité ?

Ils ne veulent pas de votre assistance. Ils refusent votre sollicitude. Ils ne réclament que leur liberté. Donnez à l'entreprise française, y compris au secteur nationalisé et quelle que soit la taille des entreprises, cet espace de liberté qui leur est indispensable.

Nous voulons faire sauter ces verrous administratifs, ces pesanteurs bureaucratiques, ces blocages, ces limitations, ces contraintes qui, même lorsqu'elles sont assorties de certains avantages, freinent ou annulent l'essentiel de l'action et de l'essor. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Alors, sans rien demander à personne, sans créer de nouvelles charges, qu'il faudra bien à nouveau répartir, ...

M. Robert Cabé. Cela manque de punch ! Ce n'est pas le relève !

M. Claude Labbé. ... dans la confiance revenue les entrepreneurs pénétreront des marchés nouveaux, ouvriront la voie à de nouveaux emplois, créeront de nouvelles richesses, alors que vous tentez de gérer la pénurie, de partager le chômage et de faire vivre ainsi notre pays très dangereusement.

Il n'est pas surprenant que vous soyez attachés à des conceptions périmées puisque, au lieu de vous débarrasser d'un passé qui vous colle à la peau, vous en faites un Panthéon.

Je n'ignore pas, monsieur le Premier ministre, que vous n'aimez pas que l'on vous accuse de porter atteinte aux libertés. Vos ministres, qui se sentent sans doute touchés, ne manquent pas de s'indigner d'un tel procès.

M. Robert-André Vivien. C'est vrai !

M. Claude Labbé. Pourtant, nous n'avons pas constaté de changement, là non plus, de votre politique au sujet de deux projets parfaitement exemplaires et qui touchent à la liberté de la presse et à la liberté de l'enseignement. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

M. Jean Valroff. Hersant !

M. Claude Labbé. Nous expliquerons dans le détail et sans aucune concession en quoi ces projets sont liberticides, pour reprendre une expression qui n'est pas miennaise, mais qui a été utilisée récemment par l'un de vos ministres, pour leur donner, bien sûr, ce caractère.

Mais, enfin, nul ne doute aujourd'hui, après notre clarification de ce texte, que votre loi sur la presse est bien une loi scélérate, doublement scélérate puisqu'elle vise une personne et parce qu'elle tend à détruire des organes de presse qui soutiennent l'opposition. Qu'avez-vous modifié ? Pratiquement rien d'essentiel et tout laisse penser que vous agirez de même devant le Sénat.

Quant à l'école, vous avez réussi ce miracle de dresser contre vous toute une partie de la population...

M. Lucien Richard. Soixante-dix pour cent !

M. Claude Labbé. ... qui, refusant en gros la politisation, ne s'est engagée, et avec quelle vigueur, que devant la réalité et la proximité du danger. Nul ne saurait mettre sérieusement en doute la bonne volonté et la neutralité de la hiérarchie catholique française. Pour que l'on parvienne à une révolte qui ne manque ni de courage ni de justification, il fallait que votre projet, malgré son hypocrisie, démontre bien une volonté arrêtée de démanteler l'enseignement privé. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Vous avez redonné vie à une querelle enterrée depuis longtemps et qui nuit aussi bien à l'enseignement public, que vous défendez mal, qu'à l'enseignement privé que vous condamnez. Et j'ai été frappé d'entendre un enfant poser cette question qui est bien significative : « Qu'est-ce que c'est que l'école privée ? Il ne faisait pas la différence. Cela veut bien dire que, pour les parents et les enfants, l'école, dans son pluralisme, forme un ensemble complémentaire permettant un choix qui donne la préférence tantôt à l'un, tantôt à l'autre des systèmes éducatifs... »

M. Alain Vivien. Ce n'est pas l'avis de M. Debré !

M. Claude Labbé. ... mais qui ne gagnerait rien dans la fusion, dans l'intégration. Quel changement, là encore, dans la politique socialiste ? Nous entendons déjà, avant le débat parlementaire, les prémices des discours qui seront tenus d'ici au mois de mai. N'allez-vous pas encore aggraver la nocivité des propositions de M. Savary ?

Enfin, l'opposition vous condamne parce que vous divisez les Français. Vous avez remis au bout du jour de vieilles lunes comme la lutte des classes ou la guerre scolaire. Il est toujours dangereux d'agiter des ferments de division, même s'ils paraissent absurdes et dépassés.

Vous glorifiez la gauche et vous montrez la droite du doigt, comme si cette division avait encore un sens. A ce jeu, d'ailleurs, vous parvenez à redresser l'image de la droite — image que vous aviez vous-même dessinée comme une caricature — et à disqualifier la gauche.

M. Jean Valroff. Il faut dire que vous nous donnez un sacré coup de main !

M. Claude Labbé. Nous voulons, nous, rassembler les Français...

M. Alain Bonnet. Avec Le Pen !

M. Claude Labbé. ... et, déjà, nous en rassemblons beaucoup dans l'opposition — une majorité d'entre eux vous le savez. C'est avec ces Français rassemblés que nous bâtirons la France de demain.

M. Robert Cabé. Vos compagnons s'endorment, monsieur Labbé !

M. Claude Labbé. Alors, qu'importe si aujourd'hui vous poursuivez votre mauvaise pièce dans votre théâtre d'ombres ! Mais la France vous condamne, comme nous vous condamnons, parce qu'elle ne veut plus de marchands d'illusions ceux qui suscitent l'espoir, puis sombrent dans l'austérité, une austérité dont nous recusons la fatalité. Et, d'ailleurs, nous ne sommes pas les seuls !

Tout à l'heure, à l'issue de ce débat, vous recueillerez, dans un vote qui n'aura rien clarifié du tout, ce que vous voudrez considérer comme la confiance de votre majorité. Vous aurez pris soin, selon la formule traditionnelle, d'écartier certains points qui vous divisent vraiment. Aussi, les communistes peuvent à bon droit prétendre que leurs réserves n'engagent pas le fond de votre politique et qu'ils vivront dans l'attente des inflexions qu'ils souhaitent et que peut-être, ou sans doute, vous leur concéderez. Nous connaissons l'élasticité de votre fermeté.

Vous disposez pourtant d'une autre occasion de tester l'unité des deux composantes de la majorité : la déclaration sur la politique étrangère, toujours fixée à jeudi prochain.

Monsieur le Premier ministre, faites suivre cette déclaration d'un vote après avoir nettement indiqué votre position sur l'envahissement de l'Afghanistan, les événements de Pologne et autres manifestations de l'impérialisme soviétique. Nous verrons alors si vous parvenez avec vos alliés à un compromis, qui n'honorerait aucune des deux parties.

M. Emmanuel Aubert. Très bien !

M. Claude Labbé. Mais vous avez sans doute plus de goût pour les conciliations équivoques que pour les véritables ordalies. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)

Oui, ce soir, à l'issue de ce débat, il y aura encore un peu plus de déçus, un peu plus de bernés, y compris sur ces bancs.

M. Alain Bonnet. Surtout après vous avoir entendu !

M. Claude Labbé. La France n'y aura rien gagné. Vous aurez peu glorieusement ressoudé votre majorité. Il vous manquera toujours l'essentiel, la confiance du pays.

M. Alain Bonnet. Attendez qu'il se prononce !

M. Claude Labbé. Vous recevrez une fois de plus, et ce ne sera pas une surprise, la sanction de notre groupe du rassemblement pour la République. (Rires et exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. Alain Vivien. Ce ne sera pas suffisant !

M. René Rouquet. C'est un mythe !

M. Claude Labbé. C'est bien sûr une sanction parlementaire, mais ce qui fait surtout sa force, c'est qu'elle est le prolongement naturel de cette opposition nationale, calme mais résolue, qui vous condamne au nom de la France. (Vifs applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. Billardon. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. André Billardon. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, mes chers collègues, que signifie accorder sa confiance à un gouvernement ?

S'agit-il seulement de lui donner quitus pour son action passée ? S'agit-il de lui donner simplement mandat pour l'avenir au vu de son programme ? S'agit-il uniquement d'estimer que la structure politique qu'il incarne est satisfaisante ?

C'est un peu de tout cela, sans doute. Mais pour le groupe socialiste, au nom duquel je m'exprime, la confiance dépend d'abord de la capacité qu'a l'équipe qui la demande de comprendre l'évolution des choses, d'en tirer avec lucidité et courage les conclusions quant au programme et, à partir de là, d'agir sans faiblesse et dans la continuité pour l'accomplissement de ce programme.

Qui peut douter qu'il n'y ait crise internationale ? Qui d'entre nous peut apporter la preuve de ce qu'un ancien président de la République affirmait bien légèrement sur les antennes, il y a quelques jours, à savoir que la crise est finie aux Etats-Unis et en République fédérale d'Allemagne ?

Qui d'entre nous ignore que, depuis la fin des années 1960, et de plus en plus vite, nous sommes entrés dans une époque de profonds bouleversements économiques, monétaires, industriels et technologiques, dans un redéploiement économique qui n'a pas contribué à améliorer la situation des plus faibles ?

Qui d'entre nous peut prétendre que ces phénomènes ne se produisent pas en grande partie au détriment des peuples du tiers monde et des vieilles nations industrielles ?

Qui peut ignorer que cette crise ne revêt pas seulement des aspects économiques mais qu'elle a aussi des implications culturelles, sociales et touche tous les domaines de la vie ?

Analyser correctement la crise, les risques qu'elle nous fait courir, les enjeux qu'elle représente si nous savons saisir les opportunités, tel est donc le premier devoir d'un gouvernement qui aspire à l'efficacité, telle est la condition *sine qua non* du succès pour la France.

Cette crise qui existe, qui est là, dont nous percevons les causes et dont nous voyons les conséquences si nous laissons faire, notre objectif est de la prendre à bras-le-corps.

Comment ? Certainement pas en sacrifiant les acquis sociaux de la nation au détriment des plus faibles.

Quoi que puissent prétendre certains des conservateurs qui dirigent d'autres pays, on n'entrera pas au XXI^e siècle en retournant, sur le plan social, au XIX^e.

Que faut-il donc faire ? Il faut permettre, aider, accompagner la mutation culturelle, intellectuelle, technologique, industrielle et économique de la nation.

Les moyens de cette politique sont clairs. Ils ont pour nom : prise de conscience, formation, planification.

J'ai dit : prise de conscience, et c'est peut-être là le plus difficile.

Dira-t-on assez le mal qu'ont fait ceux qui, quand la crise s'est vraiment manifestée, en ont caché aux Françaises et aux Français ses conséquences et ses implications ? Quelles tromperies, quelles illusions ont-ils semées ?

Qui disait, sinon la gauche, que la crise était structurelle et qu'elle serait longue, peut-être dramatique ?

Sur notre société, mes chers collègues, la crise a des effets destructurants.

Combien de travailleurs de notre pays subissent aujourd'hui les vingt-trois ans de gestion inconsciente et à courte vue ?

M. Jean Valroff. Très bien !

M. André Billardon. Comment ne pas comprendre leur angoisse ?

Alors que la formation n'était pas en France le seul moyen de promotion connu, elle l'est quasiment devenue.

Faire prendre conscience aux Français de l'importance et de l'urgence des mutations qui s'imposent en dépit de résistances légitimes et de corporatismes parfois moins légitimes, telle est la principale priorité.

Il faut à la fois faire vite et maintenir rigoureusement les grands équilibres qui sont la condition du succès. Il faut ensuite agir en profondeur pour les mutations industrielles. Il faut enfin, et ce ne peut être que difficile dans un tel contexte, développer les acquis sociaux. J'aborderai ces points tour à tour.

Tout d'abord, le retour aux grands équilibres : l'année 1984 sera une année charnière pour la France sur le plan économique et financier.

Pour étayer cette affirmation, il convient de tenter de répondre conjointement à trois questions :

L'économie française est-elle, en 1984, capable d'enregistrer les résultats décisifs sur le double plan de l'inflation et du commerce extérieur ?

La société française est-elle capable d'enraciner un mode d'évolution économique et social qui conjugue l'assainissement de l'économie au moindre coût social et le refus de la déflation ?

La France, nécessairement ouverte sur le monde, peut-elle, dans une période difficile pour l'ensemble des économies occidentales, poursuivre sur la voie qu'elle a déjà amorcée, je veux dire assurer les moyens de l'indépendance nationale ?

De ce triple point de vue l'année 1984 est vraiment une année stratégique pour le monde comme pour l'économie française.

On nous dit que l'environnement international s'améliore. Il est exact que la reprise de la croissance et de la production s'effectue dans certains pays, nombre d'experts internationaux s'accordent à démontrer que l'ombre de la récession plane toujours sur les économies occidentales, les économies européennes notamment apparaissant encore bien fragiles face aux turpitudes du cours du dollar.

Dans ce contexte, la France s'est engagée résolument dans la bataille économique, convaincue de la nécessité de disposer d'une économie puissante pour asseoir son autorité et son indépendance.

Le Président de la République, s'adressant aux Français et aux Français, a appelé l'ensemble des partenaires économiques et sociaux à la mobilisation. Il a rappelé le grand devoir qui est le nôtre, celui d'une France à la pointe du progrès économique et social.

Ce grand dessein repose sur un triple projet.

Un projet industriel, source de richesses et qui permettra à la France de se situer au tout premier rang des grandes nations industrialisées.

Un projet social, fondé sur l'amélioration des relations au sein de l'entreprise, la lutte prioritaire pour le droit au travail, la définition d'une politique sociale compatible avec nos objectifs d'évolution des prix et le maintien des garanties sociales.

Un projet culturel, indispensable pour préparer le peuple français à saisir l'importante mutation que nous connaissons depuis une décennie. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Malgré un environnement international difficile et incertain, la France a su se doter d'outils qui lui permettront, en redonnant à notre appareil de production les capacités de compétitivité et d'innovation, de faire face au défi de l'avenir.

Dans ce contexte, toute notre politique économique à court terme est donc placée sous le signe de cette double conception : continuer l'effort d'assainissement sans sacrifier le long terme.

Tel est le résultat d'une politique de rigueur voulue sans déflation et qu'il convient de souligner lorsqu'on demande à la société française de conjuguer l'assainissement industriel au moindre coût social, c'est-à-dire en refusant la récession.

Le retour aux grands équilibres est donc une nécessité qui, à l'évidence, s'impose et qui doit être recherchée avec constance en dépit des contraintes et des coûts qui accompagnent la recherche.

C'est donc à un effort important et durable que le Gouvernement, soutenu par sa majorité, a convié l'ensemble de nos concitoyens.

Le récent voyage du Président de la République aux Etats-Unis l'a parfaitement démontré : notre pays joue un rôle éminent et occupe une position importante au niveau mondial.

Ce rôle, la gauche au pouvoir a voulu le développer et, contrairement aux prédictions de certains de nos détracteurs, la France ne s'est pas refermée sur elle-même. L'inverse ne correspondrait ni à notre tradition, ni à notre stratégie dictée par les exigences du moment. Tout au contraire, nous avons voulu relever le défi industriel de cette fin de siècle, formidable défi marqué par l'accélération des mutations technologiques et les hésitations d'une économie mondiale sur laquelle tout pronostic est aléatoire.

Cette position, que nous voulons renforcer pour donner à notre pays l'indépendance nécessaire alors que la crise continue à sévir durement, nous oblige à combattre avec courage simultanément sur tous les fronts.

Une telle politique, monsieur le Premier ministre, est difficile et courageuse. Qui ne comprend que l'adhésion soit malaisée ? Cette dernière suppose le langage de la vérité. Les Français comprennent la nécessité de l'effort. Ils savent, souvent d'instinct, qu'ils participent à une œuvre de reconstruction. Ils ont besoin de perspectives claires, d'objectifs affirmés et ce d'autant plus que, pour les atteindre, le chemin est encore long et les voies étroites.

Cette politique diffère de ce qui a été fait avant 1981, parce qu'elle cherche, d'une part, à mieux protéger ceux qui ont subi les effets d'une politique difficile pour les plus exposés, c'est-à-dire les moins formés et les moins qualifiés, et, d'autre part, à donner à tous, et notamment aux entrepreneurs, les moyens de se battre et de gagner.

Cette stratégie, j'insiste, ne doit pas se faire sans rechercher à corriger les effets néfastes que les grands choix macro-économiques peuvent avoir sur certains.

L'honneur de votre Gouvernement aura été d'avoir mis en place une gestion sociale du sous-emploi. La méthode ne règle pas tout, et on le voit bien aujourd'hui. Des relais sont nécessaires et, en premier lieu, le retour à la croissance, chacun en convient. Mais sans la gestion sociale, quel serait aujourd'hui le niveau du chômage ?

Nous sommes, nous socialistes, sans doute plus sensibles que d'autres à la situation difficile de celles et de ceux que la crise frappe durement. C'est pourquoi nous observons avec inquiétude la récente montée brutale du chômage et nous affirmons avec force notre solidarité à l'égard de celles et de ceux qui, désespérés, s'interrogent sur l'avenir. Nous avons, vis-à-vis d'eux, un devoir d'explication et d'action.

Nous faisons confiance au Gouvernement pour rechercher, ensemble, les voies permettant d'atténuer la douleur de certaines situations, mais l'effort dans lequel le pays est engagé ne doit pas se relâcher, car la crise continue, impitoyable, et tout relâchement compromettrait l'issue, d'autant plus que la phase actuelle est sans doute la plus décisive.

Le Gouvernement nous demande aujourd'hui les moyens de poursuivre. Le soutien des socialistes, monsieur le Premier ministre, vous est acquis, dès lors que l'effort demandé n'enfreint pas notre engagement sur l'objectif essentiel qu'est la justice sociale.

Le corps social est ébranlé. Ceux qui soutiennent traditionnellement la gauche s'interrogent, inquiets. Une majorité solidaire et active est indispensable à la crédibilité des choix gouvernementaux. Nos concitoyens sont capables de comprendre le langage de la vérité, y compris sur les dossiers les plus difficiles. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

L'un de ces dossiers est celui de la stratégie industrielle.

La problématique industrielle est au cœur de l'action pour le redressement. C'est pourquoi, s'attaquant résolument à cette question, le Gouvernement a défini sa stratégie industrielle, adaptée à la réalisation des objectifs de politique économique. Elle constitue un tout : il n'y a pas d'avenir pour nos industries de base, sans leur modernisation avec des mutations sociales parfois douloureuses ; il n'y a pas de reprise possible de l'investissement industriel, sans les adaptations nécessaires sur les branches pour lesquelles la tendance lourde est au repli ; il n'y a pas de mobilisation efficace des financements sans une sélectivité drastique en faveur de la recherche et de la formation et par conséquent au détriment d'autres destinations.

La stratégie industrielle, c'est tout à la fois la conduite d'une mutation culturelle, la définition d'objectifs à moyen et long terme et les moyens de les atteindre, des inflexions immédiates à apporter, mais aussi des ajustements nécessaires au long du parcours.

La nécessité de la modernisation impose l'adhésion des forces sociales productives. La modernisation de notre industrie est devenue une nécessité, s'agissant de la place que notre pays veut occuper dans le monde. Mais elle pose, il est vrai, certains problèmes aux hommes et aux femmes qui sont directement concernés par les évolutions industrielles et nous en sommes très conscients. C'est pourquoi nous disons que cette mutation doit se faire avec eux et non contre eux.

L'industrie française a souffert et souffre encore de nombreux handicaps. Partant de ce constat difficile, de cette situation préoccupante, nous avons défini des objectifs pour l'avenir. Et j'en retiendrai trois qui sont essentiels, dans le droit fil du début de mon propos.

Le rétablissement de nos équilibres extérieurs, la stabilité de notre monnaie dépendent finalement de la solidité de notre industrie, de sa capacité à satisfaire les besoins nationaux et à conquérir les marchés extérieurs.

M. Guy Béche. Très bien !

M. André Billardon. Le second objectif est relatif à l'évolution de l'emploi qui doit engager son adaptation à la situation nouvelle qui se crée, du fait de la modification du paysage économique et industriel, notamment.

Cette question doit être abordée avec courage et avec lucidité. Le renforcement de notre industrie, en particulier par la robotisation et la création de métiers nouveaux, ne signifie malheureusement pas nécessairement la création équivalente d'emplois. Souvent même, les gains de productivité entraînent des pertes d'emplois.

Au-delà même, il est bien difficile de parier sur une croissance de l'emploi industriel quelles que soient les conditions économiques. Au contraire, la décroissance relative de l'emploi industriel est une tendance forte qui affecte tous les pays industrialisés indépendamment de la conjoncture économique : reprise et croissance sont de nature à accentuer des mouvements internes mais ne modifieront pas profondément les grandes tendances.

Il en résulte la double nécessité impérieuse de réfléchir d'une part à une accélération de la création d'emplois non industriels et d'autre part, et surtout, au partage du travail avec toutes ses conséquences, y compris bien entendu le partage des revenus.

De tout cela, il faut dialoguer avec les forces vives du pays, car les questions économiques et sociales restent encore trop souvent du domaine du secret.

La modernisation de notre industrie est, je l'ai déjà dit, devenue une exigence de survie pour l'économie française. Mais attention ! Moderniser ne signifie pas que les industries de base doivent disparaître.

M. Guy Béche. Très bien !

M. André Billardon. Le charbon, la sidérurgie, les chantiers navals font partie du socle indispensable à notre industrie. Ils sont d'abord une condition de notre indépendance nationale. Ils sont ensuite la base de notre appareil productif, sans laquelle les autres branches industrielles, et celles de pointe notamment, ne pourraient croître. La mutation industrielle concerne davantage l'organisation de la production que la nature même des produits. Il s'agit aujourd'hui d'encourager et de favoriser la diffusion des techniques capables de donner un nouveau souffle aux secteurs traditionnels lorsque leurs capacités auront été adaptées aux réalités du marché actuel.

Enfin, moderniser notre industrie, c'est donner la priorité à l'avenir, c'est-à-dire aux biotechnologies, aux nouveaux matériaux, aux économies d'énergie et à l'électronique. Ces nouvelles branches industrielles assureront la croissance des emplois nouveaux et auront une action décisive sur le rétablissement de l'équilibre de nos échanges industriels.

M. Guy Béche. C'est vrai !

M. André Billardon. Au terme de cette analyse, une question se pose : avons-nous les outils de la stratégie ? Le dialogue social est une nécessité et son absence un archaïsme pénalisant pour le monde du travail et pour l'entreprise.

Depuis deux ans, un travail législatif considérable, sur lequel je reviendrai, a été accompli en ce domaine.

La constitution d'un puissant secteur industriel public prêtait encore, il y a quelques semaines, à des critiques acerbes.

La situation actuelle est de nature à amener bien des corrections à un outil industriel moderne et performant. L'Etat a joué pleinement son rôle d'actionnaire en apportant les dotations en capital nécessaires au redressement des investissements qui s'amorce. Les premiers résultats sont là : les résultats financiers des entreprises du secteur public industriel pour 1983 sont globalement en amélioration. Il reste, là comme ailleurs, que le dialogue social a de réels progrès à accomplir.

Le rôle des petites et moyennes entreprises a été apprécié dans toute son importance, notamment pour ce qui concerne l'emploi et les industries innovantes.

Enfin, la réorientation de l'épargne vers l'industrie a été engagée.

Pour être tout à fait complet, il faudrait citer d'autres leviers, et en particulier la relance européenne nécessaire. Mais l'évacuation des choix à moyen terme ne dispense pas d'un examen de la situation actuelle de l'industrie.

Celle-ci se trouve aujourd'hui dans une position charnière. A travers les résultats contrastés des branches, nous décelons les marques du passé mais aussi les tendances résultant de la politique mise en œuvre ces trois dernières années. La concrétisation et la généralisation des indices d'espoir que nous percevons dépendra pour une large part de la mobilisation des forces sociales concernées en faveur de la modernisation de notre industrie.

L'activité industrielle, que d'aucuns voyaient déjà en chute libre il y a un an, ne s'est pas effondrée et se maintient même à un niveau satisfaisant. Les investissements des entreprises, qui avaient connu la lente et profonde dépression que l'on sait dans le passé, sont en passe de se redresser cette année. Les prévisions de croissance en volume s'établissent globalement à un niveau élevé, et même à un niveau très élevé pour le secteur public concurrentiel. Ce fait est positif et il faut le souligner.

Là encore, la tendance observée doit être concrétisée pour que l'on soit sûr d'être sur la bonne voie, même si la contrepartie doit être une surveillance plus rigoureuse encore par le Gouvernement, du fait des risques encourus par la balance du commerce extérieur.

Depuis mai 1981, les adaptations de notre appareil de production se poursuivent dans de nombreux domaines. Le Gouvernement a fait preuve à la fois de réalisme et de courage en ouvrant les dossiers très difficiles de l'acier, du charbon, des chantiers navals, de l'automobile et du téléphone.

N'ayons garde d'oublier que, dans le même temps, d'autres restructurations se réalisent chaque jour, dans des conditions parfois plus difficiles, en particulier pour les travailleurs des entreprises concernées. Le Gouvernement intègre totalement ces restructurations dans ses préoccupations.

Cependant, il est légitime qu'en raison des spécificités des secteurs précédemment cités — concentration sur un petit nombre de sites industriels, détérioration déjà ancienne des situations mais aussi, pour certaines de ces activités, difficultés plus structurelles que conjoncturelles — le Gouvernement ait voulu mettre en place un dispositif d'intervention lourd.

La réussite de votre plan, monsieur le Premier ministre, avec ses trois volets, industriel, social et économique, suppose qu'un certain nombre de conditions soient remplies.

Et tout d'abord la mobilisation de tous les acteurs socio-économiques et politiques des régions concernées.

On comprend parfaitement l'intense émotion des travailleurs de la sidérurgie lorraine, en particulier, à l'égard desquels la solidarité nationale doit être sans faille.

Pour réussir, l'effort doit être dynamisé par une volonté collective. Les régions d'implantation industrielle traditionnelle doivent se saisir de cette occasion qui leur est donnée de bâtir les conditions d'une industrialisation dans les secteurs de pointe qui feront la puissance des nations modernes de demain.

En second lieu, l'effort de formation des hommes doit être, sans conteste, exemplaire. Il n'est aucune régulation budgétaire dont la nécessité prime sur cette priorité.

M. Adrien Zeller. Chiche !

M. André Billardon. Encore faut-il que les entreprises concernées ne fuient pas leurs responsabilités. Leur mutation doit intégrer un vaste projet de modernisation sans lequel on ne ferait croire à personne dans les régions si durement touchées que le Gouvernement a la volonté, et le groupe socialiste avec lui, de conserver nos industries de base.

A ce prix, nos industries aujourd'hui en état de restructuration ont un véritable avenir. A ce prix, la sidérurgie lorraine comme les chantiers navals contribueront, grâce à une politique offensive, à l'équilibre de la stratégie industrielle que j'ai décrite.

Il reste qu'il ne nous faut perdre de vue à aucun instant ce pour quoi nous, socialistes, sommes au pouvoir, et ce qui justifie toute notre action, je veux parler de la dimension humaine. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur divers bancs des communistes.*) C'est pourquoi il nous faudra expliquer sans cesse, expliquer encore.

C'est pourquoi également il faut répondre à cette question décisive : A quoi bon tous ces sacrifices ? Pour quel projet politique ? Et il faut sans doute y répondre autrement que par le seul argument de la nécessité économique.

A cette question, rappelons ensemble qu'il n'y a pas d'indépendance nationale sans industrie forte, qu'il n'y a pas de rayonnement national sans que notre savoir et notre savoir-faire soient mis au service du bien-être de chacun. Qu'il n'y a pas d'épanouissement ni de libération de l'individu qui ne se réalisent aussi sur les lieux de travail.

Une industrie en expansion et tournée vers l'avenir, c'est une industrie dans laquelle chaque acteur a sa place. Il faut démocratiser pour réussir.

M. Guy Bêche. Très bien !

M. André Billardon. Les lois Auroux doivent en ce sens contribuer au renouveau des relations sociales.

Citoyens de l'entreprise jouissant de libertés affirmées et juridiquement protégées, les travailleurs doivent maintenant être partie prenante de la transformation de leur environnement de travail et des mutations de leur entreprise.

Au cœur de la stratégie de redressement de la situation économique et sociale se trouvait naturellement la formation professionnelle, qui a occupé une place essentielle dans l'œuvre législative accomplie depuis mai 1981. Une garantie essentielle de qualité, tant au niveau de la production qu'au niveau de la vie des intervenants, réside dans l'exigence de la qualification, et le perfectionnement du droit du travail ne pouvait manquer d'exercer des effets positifs en matière de formation des salariés.

La réforme de la formation professionnelle constitue un atout décisif de notre développement et de celui des entreprises françaises. Comme la réforme de l'enseignement supérieur, elle participe du développement de la recherche et de la formation des hommes.

Dès 1981, nous nous sommes assigné un but, le progrès social, et une priorité, l'emploi.

Dix-huit ordonnances, aujourd'hui ratifiées, ont permis de progresser vers cette double finalité. Je rappelle deux mesures qui resteront dans notre histoire sociale indissociables du sésennat de François Mitterrand : la réduction de la durée légale du travail et l'abaissement de l'âge de la retraite. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Dès le début de sa formation, le gouvernement de la gauche s'est attelé à la rénovation de notre système éducatif, faisant de la lutte contre l'échec scolaire et contre les inégalités un objectif prioritaire. C'est là notre priorité donnée à l'école. Si, dans ce domaine, les transformations ne relèvent pas de grands bouleversements législatifs, on ne saurait pour autant passer sous silence les moyens développés.

M'adressant à mes collègues de la majorité, je dirai : non, il n'y a pas d'autre politique de gauche que celle d'aujourd'hui ! (*Applaudissements sur la plupart des bancs des socialistes.*) Non, il n'y a pas d'autre majorité de gauche que celle issue du 10 mai 1981 ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Il est vrai cependant qu'il y a deux gestions possibles de la crise car il y a l'autre politique, celle que les Français ont refusée il y a trois ans : la politique conservatrice et de régression sociale :

Une politique de licenciements sans plans de formation, sans mesures de reconversion, sans dimension humaine : une politique qui cherche à résoudre les difficultés des entreprises en remettant en cause le système de protection sociale des Français acquis depuis 1946 : une politique qui se soucie peu de faire reposer les charges de la nation sur les plus défavorisés afin de sauvegarder les privilèges de quelques-uns : une politique, enfin, qui ne conçoit les libertés qu'en oubliant l'existence et l'identité des minorités et des plus faibles.

La nôtre, celle de la gauche, c'est l'inverse de tout cela.

C'est la politique qui s'inscrit dans la voie de la justice sociale et du progrès économique ; c'est la politique qui développe la formation des hommes, qui refuse les inégalités et veut rétablir chacun dans sa dignité : c'est la politique pour laquelle la majorité de gauche a été élue : c'est la politique qui fonde l'unité de la majorité dans la poursuite de ses objectifs.

Une majorité qui est consultée sur tous les choix, une majorité qui est associée à leur mise en œuvre, une majorité, enfin, qui reste solidaire dans l'exécution des décisions.

C'est pourquoi le groupe socialiste garde confiance en son gouvernement et lui signifiera aujourd'hui qu'il la lui renouvelle. Oui, monsieur le Premier ministre, c'est sans ambiguïté que le groupe socialiste votera ce soir la confiance à votre gouvernement. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Stirn.

M. Olivier Stirn. Quel étrange débat ! Certes, l'opinion publique est depuis bien des années habituée à ce qu'il y ait souvent une atmosphère un peu éthérée dans cette assemblée et que celle-ci soit coupée des réalités du pays. Mais rarement un débat d'une telle importance a montré un tel décalage entre ce qui se passe dans le pays et ce qui se dit, ou plutôt ne se dit pas ici.

Pourquoi ce débat ?

Parce que le Gouvernement a pris avec courage des mesures de reconversion industrielle, plus spécialement dans la sidérurgie. Si ces mesures n'avaient pas été prises récemment, le débat d'aujourd'hui n'aurait pas eu lieu. Que n'entend-on pas à propos de cette politique voulue par votre gouvernement, monsieur le Premier ministre ! Une partie importante de la majorité critique les mesures qui ont été prises, et avec violence.

On a vu la C.G.T. organiser une manifestation à laquelle ont participé le secrétaire général du parti communiste, qui soutient votre gouvernement, et le président du groupe communiste de notre assemblée. Au cours de cette manifestation, on a entendu proférer des critiques virulentes à l'encontre des mesures qui venaient d'être prises par votre gouvernement, mais on a aussi entendu...

M. Alain Madelin. Mitterrand, c'est foutu !

M. Olivier Stirn. ... des critiques à l'égard du Président de la République.

L'opposition ne peut, pour l'essentiel, qu'approuver ces orientations industrielles puisque, dans le passé, elle avait souhaité des mesures de ce type. (*Rires et exclamations sur les bancs des socialistes.*) Si elle n'a pu les mettre en œuvre, c'est en grande partie parce que, à l'époque, la majorité d'aujourd'hui y était très hostile, de même que les syndicats. (*Mêmes mouvements.*)

M. Francis Geng. C'est pourtant vrai !

M. Olivier Stirn. Vous-même, monsieur le Premier ministre, ainsi que l'actuel Président de la République vous vous y étiez d'ailleurs opposés avec force.

Les mesures que nécessitait la situation objective de l'industrie française et que vous avez prises avec courage devraient, si l'on en croit tout ce qui se dit, recueillir un large accord au sein de notre assemblée, avec un vote négatif du groupe communiste.

Or que se passe-t-il ? Vous avez élargi le débat, vous ne vous êtes pas circonscrit à la politique industrielle, à la politique sidérurgique, de manière que le parti communiste puisse voter la confiance que vous lui demandez. Mais le désir légitime de clarification qui était le vôtre n'aura pas été concluant aux yeux du pays car le débat s'est déroulé dans une atmosphère étrange que vous n'avez pas pu ne pas ressentir, monsieur le Premier ministre, habitué que vous êtes à la vie parlementaire.

Lorsque vous avez pris la parole, lorsque vous avez défendu votre politique, vous n'avez été applaudi systématiquement que par le groupe socialiste. Quant au président du groupe communiste — et je crois que c'était la première fois que cela se produisait avec une telle netteté depuis 1981 — seuls les députés communistes l'ont applaudi.

Par conséquent, un décalage, un divorce, dirai-je, apparaît avec les propos tenus à l'extérieur de cette assemblée. Ce divorce ne porte plus seulement aujourd'hui sur la politique extérieure, comme ce fut le cas longtemps : on voyait alors le parti communiste critiquer votre approbation de l'installation des Pershing ou des missiles de croisière, on l'entendait même souhaiter que soit prise en compte la force de frappe française dans les négociations entre les Soviétiques et les Américains. Désormais, à l'extérieur de cette assemblée, c'est sur la politique économique elle-même que les critiques du parti communiste se font entendre le plus fort. Par conséquent, l'opinion publique, en profondeur, est alertée et je ne pense pas que le débat d'aujourd'hui ait à cet égard atténué la disparité.

Si le vote que vous avez demandé n'avait porté que sur la politique de reconversion industrielle, la sidérurgie — cela aurait pu d'ailleurs être le cas puisque ce sont les mesures prises dans ce domaine qui ont amené le débat d'aujourd'hui — j'aurais, en ce qui me concerne, voté la confiance car j'estime que vous avez pris là des mesures courageuses. Mais, à partir du moment où vous avez voulu inclure cette politique dans un ensemble pour donner le sentiment d'une cohésion, je ne voterai pas la confiance. Néanmoins, je ne voterai pas contre (*ah ! sur les bancs des socialistes*) puisque j'approuve les mesures qui ont été prises dans le domaine industriel et qui ont provoqué le débat d'aujourd'hui, je le répète.

J'observe que le parti communiste a une attitude symétriquement opposée à la mienne. Il est donc vraisemblable, du moins si l'on en croit ses porte-parole, que, si le vote n'avait porté que sur la politique industrielle, il vous aurait refusé sa confiance.

Ce qui est grave, monsieur le Premier ministre, ce n'est pas tellement que la clarification que vous avez souhaitée à juste titre ne soit pas atteinte à l'issue de ce débat — le vote ne trompera personne —, mais c'est que ce type de débat, comme son nom l'indique, soit précisément fait pour retrouver la confiance, et non pas seulement la confiance d'une majorité parlementaire, mais celle du pays.

Vous savez parfaitement que lorsqu'on pratique une politique difficile, une politique de rigueur, nécessaire, on ne peut réussir que si l'on est assuré d'avoir une large confiance du pays. C'est la raison pour laquelle je crains que le débat d'aujourd'hui ne produise pas l'effet que vous étiez en droit d'en attendre.

Pour ce qui me concerne, je souhaite qu'un jour le Parlement redevienne celui où les majorités qui s'y expriment le font sans arrière-pensées et, pour reprendre une expression utilisée par le porte-parole du groupe socialiste, sans ambiguïtés. Car à ce moment-là, et à ce moment-là seulement, notre pays retrouvera la confiance dans ce qui se dit, dans ce qui se fait, dans ce qui se traite ici et, retrouvant la confiance en son Parlement, il pourra apporter à ceux qui ont la difficile mission de conduire la vie économique, sociale et politique de la France la confiance nécessaire. (*M. Gilles Charpentier applaudit. — Rires sur plusieurs bancs.*)

M. le président. Monsieur le Premier ministre, sans doute répondrez-vous aux orateurs ce soir ?

M. le Premier ministre. En effet, monsieur le président.

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 2 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, explications de vote et vote sur cette déclaration, faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures cinq.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,*

LOUIS JEAN.